



**HAL**  
open science

## Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse)

André Dumoulin

► **To cite this version:**

André Dumoulin. Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1958, 16 (1), pp.197-241. <10.3406/galia.1958.2229>. <hal-01924551>

**HAL Id: hal-01924551**

**<https://hal.science/hal-01924551v1>**

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION D'APT (Vaucluse)

par M. André DUMOULIN

[Situé sur les bords du Calavon, affluent de la Durance, Apt était une station de la route de Cavaillon à Sisteron et la ville principale des *Vulgienles*. Ceux-ci, dont les habitats, en particulier l'important *oppidum* de Péreal, surveillaient le bas pays, semblent s'être tardivement groupés dans la plaine où Apt n'atteste son existence qu'à l'époque romaine, quand l'accès facilité par la création de la voie d'Arles à Milan (réparée sous Auguste) et par la construction du pont Julien, sur le Calavon, en aval, à environ 2 kilomètres d'Apt, fut à l'origine d'un marché dont l'importance paraît remonter à l'époque de César. Apt devient dès lors la capitale de la *civitas Aptensium* et le siège d'une colonie, *Colonia Julia Apta*, inscrite dans la tribu *Vollinia*; son nom figure sur l'Itinéraire d'Antonin (343, 388), les Vases Apollinaires (I-IV), la Carte de Peutinger, la *Nolitia Galliarum* (XVI, 3), et Pline (*H. n.* III, 36) lui reconnaît le *jus Latii*. Son sol a rendu de nombreuses inscriptions; elles y mentionnent des *quattuorviri* et des *aediles*; on y a trouvé des dédicaces aux déesses mères, aux Nymphes, à Jupiter *conservator omnium rerum*, à Mars, à Mercure, à Mithra; le culte officiel y est assuré par des augures, des flamines de Rome et d'Auguste, une *flaminica Augustae* et des *seviri Augustales*; la population civile est groupée en collèges corporatifs, *fabri corporali Aptenses* et *socii propoli*.

Aucune fouille méthodique n'a encore été tentée à Apt, mais les découvertes fortuites ont toujours été fréquentes: vestiges de constructions, d'adduction d'eau, mosaïques nombreuses. Enfin une vaste nécropole est attestée par des statues funéraires et des inscriptions, parmi lesquelles celle du monument élevé à Borysthène, le cheval d'Hadrien, dont le souvenir fut sans doute rappelé par quelque citoyen d'Apt, ancien familier de l'Empereur. Aucun monument défini n'a été remis au jour, mais les nombreux témoignages de l'importance de la ville se sont dispersés dans les collections privées; la plus riche, la collection Garcin constitue le fonds principal du Musée, récemment créé par la Municipalité et présenté d'excellente façon par M. André Dumoulin, dont on va lire l'étude de ses dernières découvertes.

Henri ROLLAND.]

## I. — SÉPULTURE A INHUMATION DU DÉBUT DU PREMIER AGE DU FER A SAINT-SATURNIN-LÈS-APT

Saint-Saturnin-lès-Apt est une petite agglomération pittoresquement blottie au pied du versant méridional des Monts de Vaucluse, à 7 kilomètres au nord de la cité gallo-romaine d'Apt et voisine de l'*oppidum* celto-grec de

Péreal qui domine la vallée du Calavon, importante voie naturelle de passage utilisée depuis la plus haute antiquité (fig. 1).

Dans le courant du mois de décembre 1956, des maçons travaillant à la construction d'un immeuble au quartier de la Juive, à 1 kilomètre environ au S.-E. du village et à 20 mètres en contre-bas de la route nationale 543, mirent au jour à 80 centimètres de profondeur, dans une couche de gravier, 2 tibias humains autour desquels étaient passés 2 grands anneaux de bronze, accompagnés de plusieurs récipients : un bassin et une coupe, également en bronze, ainsi que divers vases en terre cuite qui furent malheureusement abîmés par la pioche

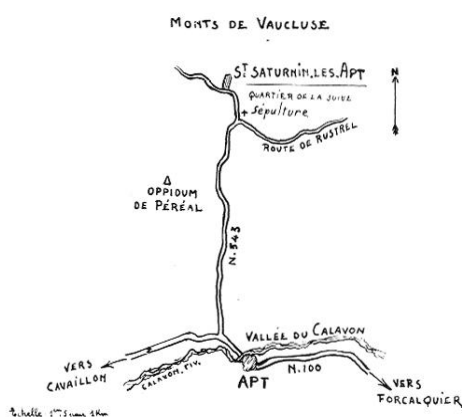


Fig. 1. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Situation de la sépulture.

d'inventeurs non avertis<sup>1</sup>. Ayant pu fouiller ce qui restait de la sépulture, nous avons fait les constatations suivantes : le squelette avait été déposé en pleine terre dans une sorte de fosse ovale orientée N.-O.-S.-E. (la tête au S.-E.). Il était très incomplet mais les quelques os découverts, fragiles et brisés, gisaient à leur place normale : une calotte crânienne allongée très épaisse, des fragments d'os longs, quelques phalanges et de rares débris de vertèbres et d'os iliaque. Une coloration verdâtre due au contact du bronze

était visible sur certains ossements. La fouille a donné 2 bracelets brisés et deux anneaux de bronze au niveau des avant-bras, ainsi qu'une épingle et une perle de bronze sur la poitrine.

*Bronze.* — 1<sup>o</sup> *Bassin* en forme de calotte sphérique à bords horizontaux ondulés et à fond ombiliqué (fig. 2), constitué par une mince feuille de bronze battu de 0 cm. 05 d'épaisseur. Très dégradé par les coups de pioche, une moitié seulement nous est parvenue ainsi que quelques morceaux. En plusieurs endroits à la partie inférieure du marli, de petites plaquettes rectangulaires en bronze, rivetées, paraissent avoir servi à réparer des brèches dans le métal (haut. 4 cm. 6 ; diam. total : 30 centimètres, larg. du bord : 2 cm. 2, diam. de l'ombilic : 3 cm. 8).

2<sup>o</sup> *Coupe* martelée d'une épaisseur de 0 cm. 2 en forme de calotte sphérique simple, détériorée aussi lors de la trouvaille (haut. 7 cm. 6, diam. 22 cm. 6). Fig. 3.

(1) Après une enquête sur les lieux, il nous fut possible, grâce à l'extrême obligeance de M<sup>me</sup> Buchaillat propriétaire du terrain, de M. Sylvain, secrétaire de la mairie, de M. le curé Mathieu et de M. Ferdinand Clément, maçon, d'être mis au courant des circonstances de la trouvaille et de récupérer la majeure partie, sinon la totalité, du mobilier funéraire de la tombe.

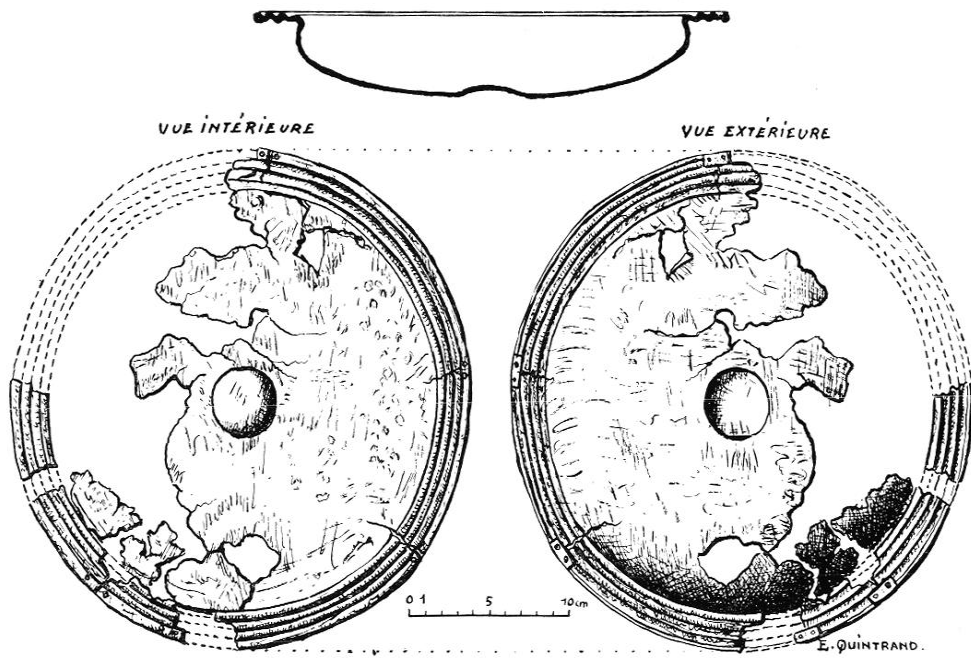


Fig. 2. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Bassin de bronze du Premier Age du Fer. Diam. 30 centimètres.

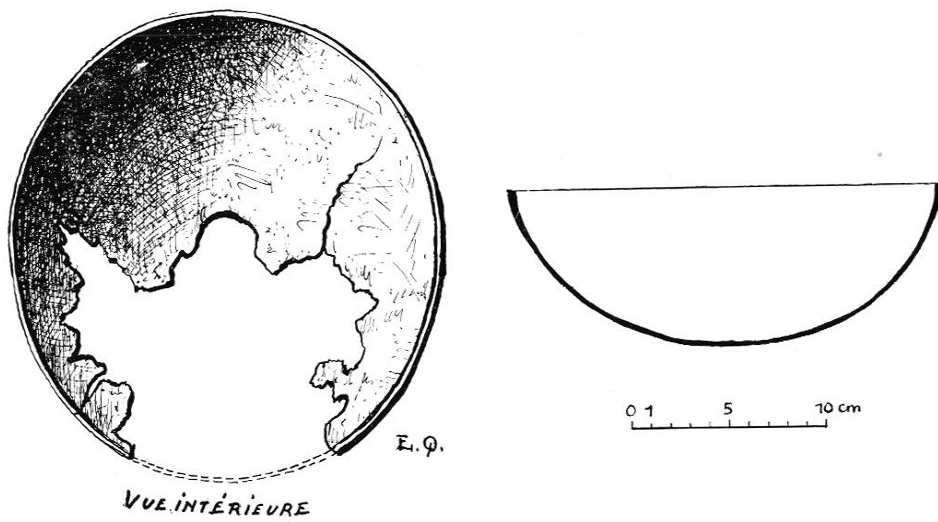


Fig. 3. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Coupe de bronze. Diam. 22 cm. 6.

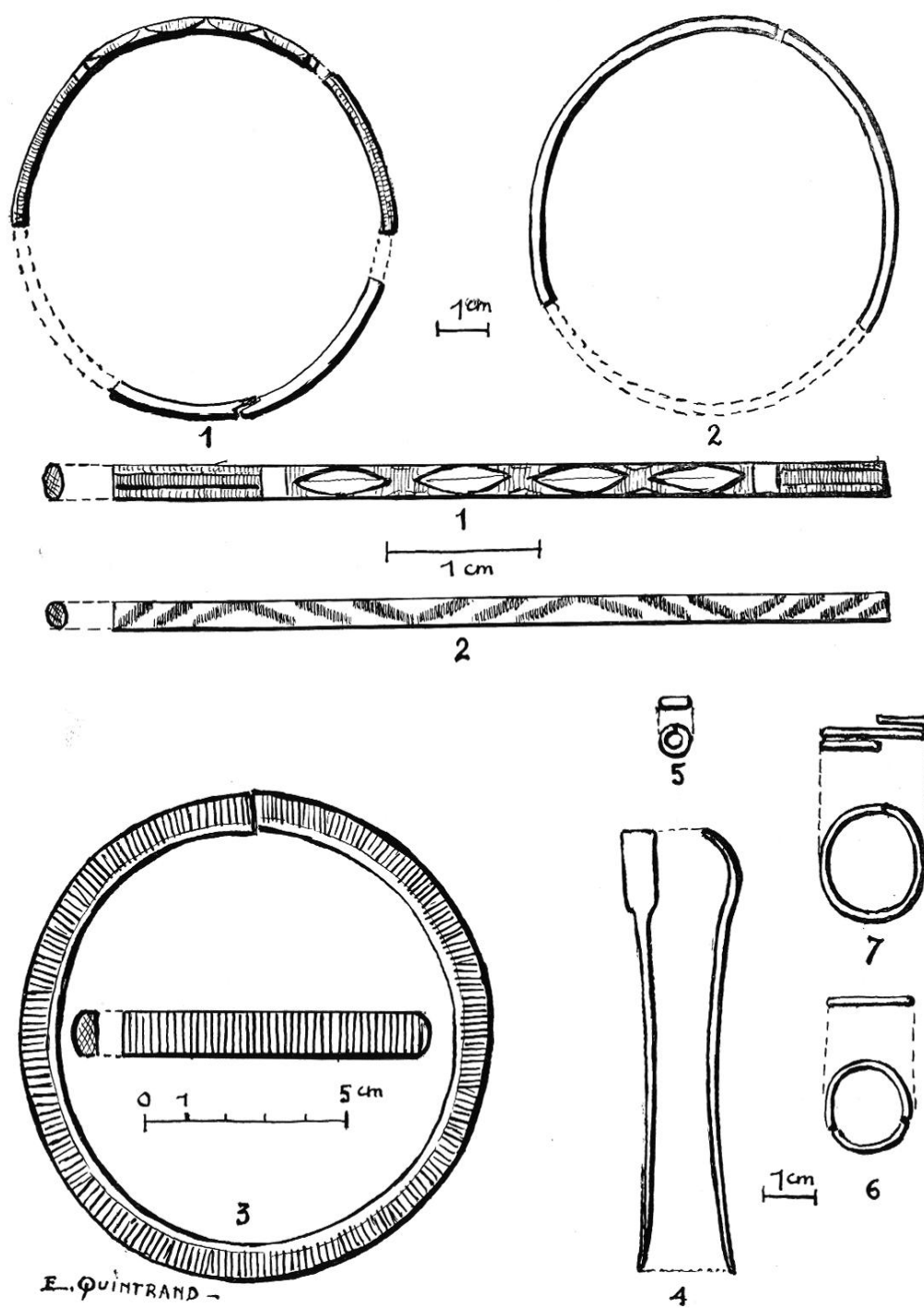


Fig. 4. — Saint-Saturmin-lès-Apt. 1-2 : bracelets, — 3 : anneau de jambe, — 4 : épingle, — 5 : petite perle, — 6 : petit anneau, — 7 : anneau spiralé.

3° 2 anneaux de jambe massifs, identiques (fig. 4, n° 3). Plats et lisses à l'intérieur, ornés de stries verticales uniformes extérieurement, ils sont formés d'une tige à extrémités rapprochées, non soudées (haut. 1 cm. 2, épaisseur de la tige 0 cm. 5, diam. total 11 cm. 2). Leurs poids sont respectivement de 147 et 148 grammes.

4° 2 bracelets, incomplets (fig. 4, nos 1-2). Le premier est constitué par une tige filiforme de section ovale, lisse à l'intérieur, décorée au dos d'une série de losanges alternant avec des incisions verticales, courtes, en 3 zones horizontales superposées (diam. 7 cm. 6 ; haut. 0 cm. 25 ; épais. 0 cm. 2). Le deuxième également très fin, de section circulaire, est orné à l'extérieur de plusieurs zones de stries obliques alternant en sens contraire (dimensions sensiblement égales à celles du premier).

5° Petit anneau, formé par un fil de section circulaire, fermé (diam. 1 centimètre ; épais. 0 cm. 1 ; poids 0 gr. 35). Fig. 4, n° 6.

6° Anneau spiralé non fermé, à tige un peu aplatie (diam. 2 cm. 1 ; haut. 0 cm. 5 ; épais. de la tige 0 cm. 15). Fig. 4, n° 7.

7° Petite perle annulaire (diam. 0 cm. 4 ; haut. 0 cm. 2 ; poids 0 gr. 08). Fig. 4, n° 5 ;

8° Épingle à vêtement, à tige un peu arquée, pointue d'un côté, à tête plate et incurvée (long. 8 centimètres ; larg. à la tête : 0 cm. 7 ; poids 1 gr. 95). Fig. 4, n° 4.

*Céramique.* — 1° Grande coupe à décor géométrique estampé (fig. 5 et 6). Ce beau vase funéraire, brisé lors de sa découverte, a pu être reconstitué en entier. C'est une coupe évasée à bords rentrants, de facture soignée, non faite au tour. Le fond, légèrement bombé en dedans et un peu concave en dessous, porte un signe cruciforme gravé, tracé avant cuisson ; on remarque tout autour la trace d'un pied circulaire qui a été découpé avant le dépôt dans la tombe. L'argile qui constitue ce récipient est beige clair, fine, tendre, friable, d'aspect sableux à la cassure où miroitent de petits grains de quartz ; bien cuite et soigneusement lissée (haut. 10 centimètres ; diam. à l'ouverture 29 cm. 5 ; max. 30 cm. 5 ; du fond, 9 cm. 5). Le décor incisé profondément, fait par impressions « à cru », occupe à l'intérieur toute la surface et à l'extérieur seulement une zone large de 4 centimètres qui se développe horizontalement tout le long du bord. Cette ornementation est une combinaison de petits losanges, lignes brisées et cercles concentriques ; les parties creuses étaient remplies d'une substance blanchâtre calcaire qui est encore visible en plusieurs endroits.

Le décor intérieur se divise en 5 zones superposées. On distingue de haut en bas : des groupes de petits losanges pleins ou creux, coupés par 4 séries de 3 cercles concentriques disposés en carré, encadrés par une double ligne en dents de scie ; — un ensemble de 3 cercles concentriques espacés régulièrement ; — des losanges évidés, losanges pleins et lignes brisées, alternant avec 4 séries de 3 cercles concentriques disposés en carré ; — 5 séries de 3 cercles concentriques en croix, au-dessous d'une double ligne circulaire en dents de scie ; — des losanges pleins et évidés disposés en couronne autour du fond dont le centre est lisse.

Le décor extérieur comprend de haut en bas : une bande de petits losanges verticaux juxtaposés entre 2 lignes brisées, une zone de losanges tantôt verticaux tantôt horizontaux, une double ligne brisée, une rangée de losanges évidés verticaux, et une dernière ligne en dents de scie.

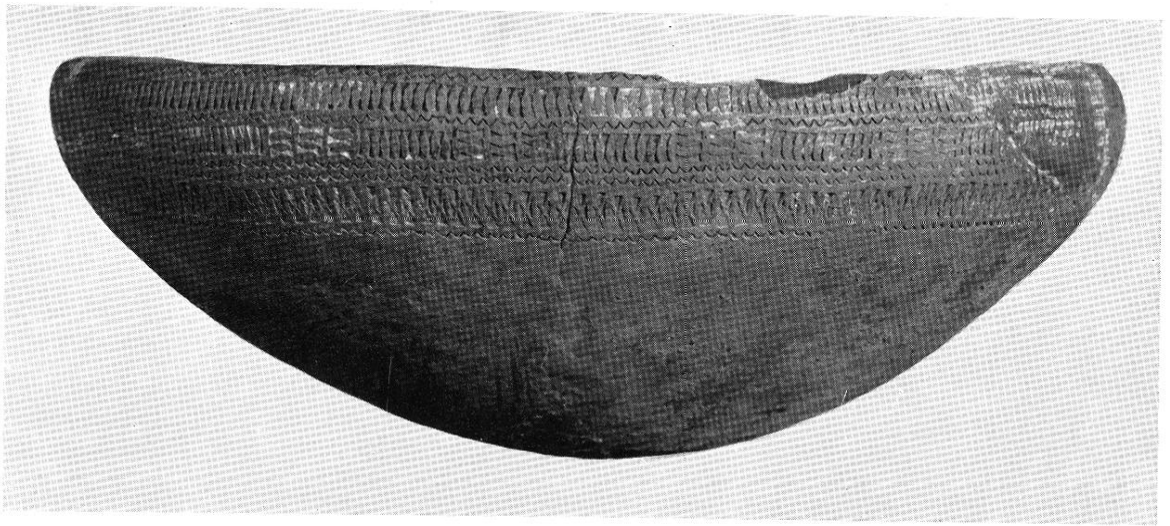


Fig. 5. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Grande coupe en terre cuite du Premier Age du Fer. Diam. 30 cm. 5.

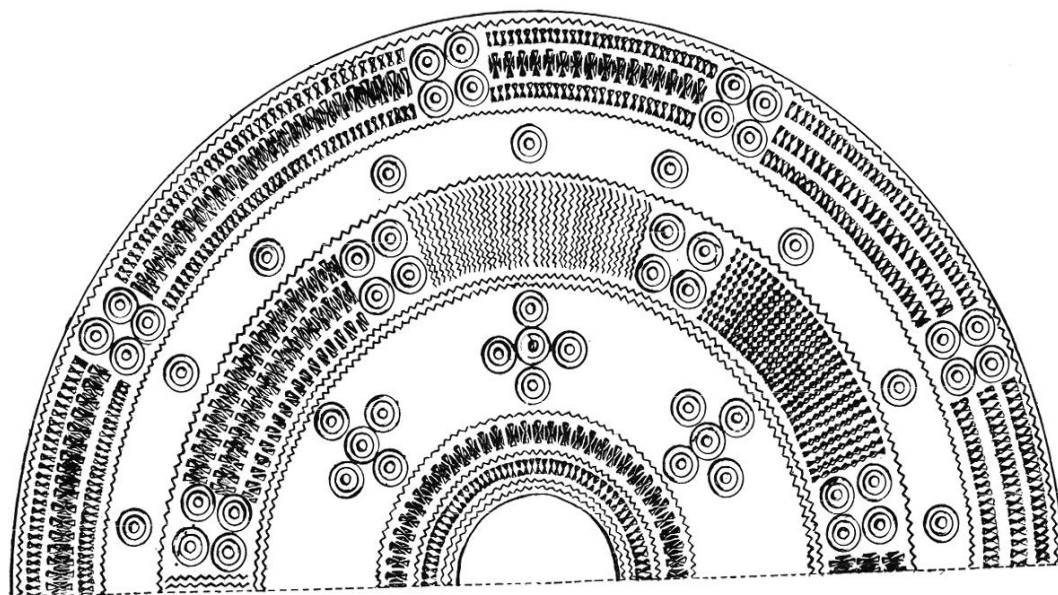


Fig. 6. — Décor intérieur de la grande coupe.

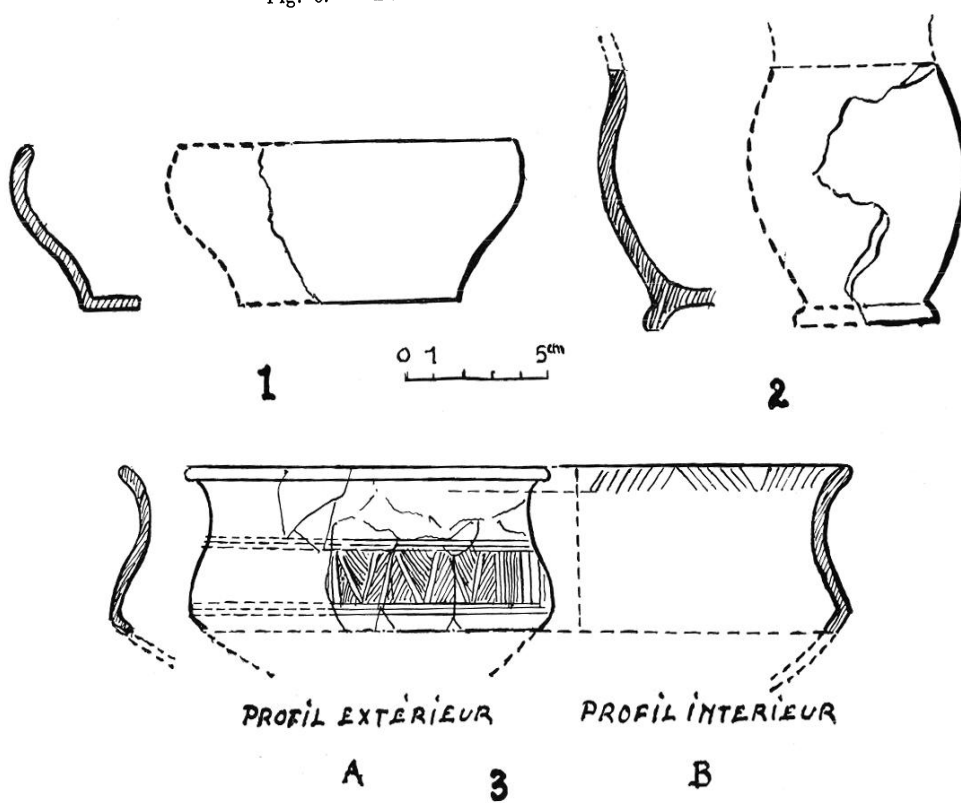


Fig. 7. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Vase et jatte.

2° *Vase orné, incomplet* (fig. 7, n° 3 A et B). Non fait au tour, en terre cuite tendre, noirâtre, à petits grains de dégraissant, bords évasés ornés à l'intérieur d'incisions courtes, obliques, alternant dans un sens, et dans l'autre. Le col est lisse ; la panse est ornée à sa partie supérieure d'une série de lignes obliques incisées irrégulièrement entre des bandes

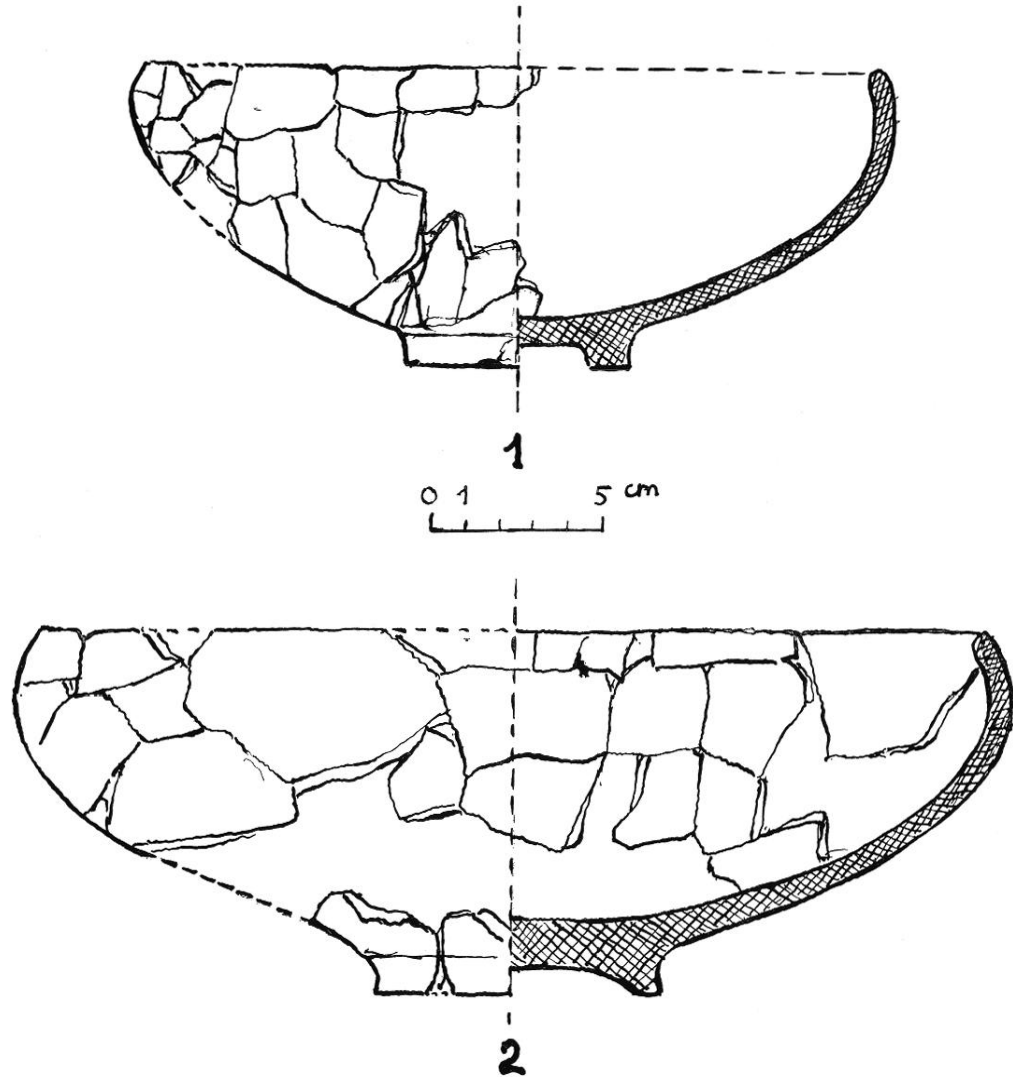


Fig. 8. — Saint-Saturnin-lès-Apt. Coupes à pied.

en forme de chevrons, surmontée et soulignée par 3 traits parallèles. Décor fait avant cuisson. Tout le bas manque mais la forme carénée apparaît distinctement (diam. approximatif : 13 centimètres ; haut. approximative : 8 centimètres).

3° *Jalle incomplète à fond plat* en terre cuite grise lissée, brillante à l'extérieur, à bords rentrants et côtés arrondis. Il reste 1/4 du vase. (Haut. 5 centimètres ; diam. ouv. 12 centimètres, base : 3 cm. 9). Fig. 7, n° 1.

4° *Petit vase* incomplet en terre noire lustrée (fig. 7, n° 2). Fond à pied évidé, peu élevé. (Haut. 7 cm. 7 ; diam. de la panse : 7 cm. 6 ; du pied : 5 centimètres).

5° *Grande coupe à pied* (fig. 8, n° 2), très fragmentée, en terre noire soigneusement lustrée, sans trace de tour, comme les autres récipients, à bords rentrants arrondis. (Haut. 10 centimètres ; diam. ouv. : 27 cm. 6 ; du pied : 8 cm. 4).

6° *Coupe à pied* du même type que la précédente (fig. 8, n° 1) mais de dimensions moindres. (Haut. 8 centimètres ; diam. ouv. 21 cm. 8 ; du pied : 6 cm. 6).

Les sépultures du Premier Age du Fer sont très rares dans la région vaclusienne, où elles sont représentées surtout par les tumulus à inhumation ou incinération de Pertuis<sup>2</sup> et la nécropole de Sainte-Cécile<sup>3</sup> ; elles appartiennent à l'Hallstattien final. Il semble, d'après son mobilier funéraire que la tombe de Saint-Saturnin lès-Apt puisse être classée à la première phase de Hallstatt. L'épingle de bronze rappelle celles à tête plate et enroulements découvertes dans les nécropoles du Hallstatt I de l'Aude<sup>4</sup>, avec également un anneau spiralé. Le vase à décor incisé (fig. 7, n° 3) est à rapprocher des tessons à ornements géométriques rencontrés dans de nombreuses stations protohistoriques du Midi de la France.

La belle coupe ornée, dont il n'existe peut-être pas d'exemplaire identique, nous paraît devoir être classée à l'époque des premières invasions celtiques dite « Civilisation des Champs d'Urnes »<sup>5</sup>, ce qui ferait remonter la sépulture vers 900 av. J.-C. Cette découverte est un document de plus à ajouter à nos connaissances sur cette période si complexe du début du Premier Age du Fer.

## II. - SÉPULTURES GALLO-ROMAINES A APT

Au cours des années 1955-1956, plusieurs sépultures ont été mises au jour à l'emplacement d'une nécropole de l'antique *Apta Julia*, chef-lieu des *Vulgientes*, le long de la voie romaine sur la rive droite du Calavon, et en bordure d'une voie secondaire qui, partant de la cité d'Apt même, se dirigeait vers le N.-E., en suivant la vallée de la Doa, affluent du Calavon (actuellement route de Rustrel, C. D. 22) (fig. 9).

(2) V. COTTE, *Documents sur la préhistoire de Provence*, 4<sup>e</sup> fasc. (sépultures du Néolithique à l'Hallstattien), p. 40 à 46.

(3) J. SAUTEL, S. GAGNIÈRE et L. GERMAND, *Essais hist. sur le département de Vaucluse*, 1933, 2<sup>e</sup> partie : La Protohistoire, p. 124 suiv.

(4) O. et J. TAFFANEL, La nécropole hallstattienne de « Los Fados » Commune de Pépieux (Aude), *Cahiers d'Hist. et d'Arch. Nîmes*, 1947, pl. I, fig. 9 et 12.

(5) Cf. à ce sujet : J.-J. HATT, Chronique de Protohistoire II, *Bull. de la S. P. F.* 1955, p. 397 à 400.

*Sépultures à incinération.* — A) Un premier groupe a été découvert en novembre 1955 lors de défoncements effectués à la pelle mécanique par l'entreprise Rey, à l'entrée ouest de la ville, dans un champ appartenant à M. Maurice Julien, quartier Saint-Lazare (Parcelle 629, section D du cadastre) (fig. 9, A), en bordure de la rue du Gaz qui suit à peu près le tracé de l'ancienne voie romaine. Deux sépultures ont été trouvées dans la partie supérieure de ce terrain. Elles étaient constituées l'une par une auge en calcaire mollassique blanc tendre, de forme cylindrique un peu évasée avec couvercle circulaire (haut : 37 centimètres ; diam. ouv. : 32 centimètres, de base 28 centimètres), l'autre par une amphore en terre cuite marron clair, pansue, à fond plat étroit

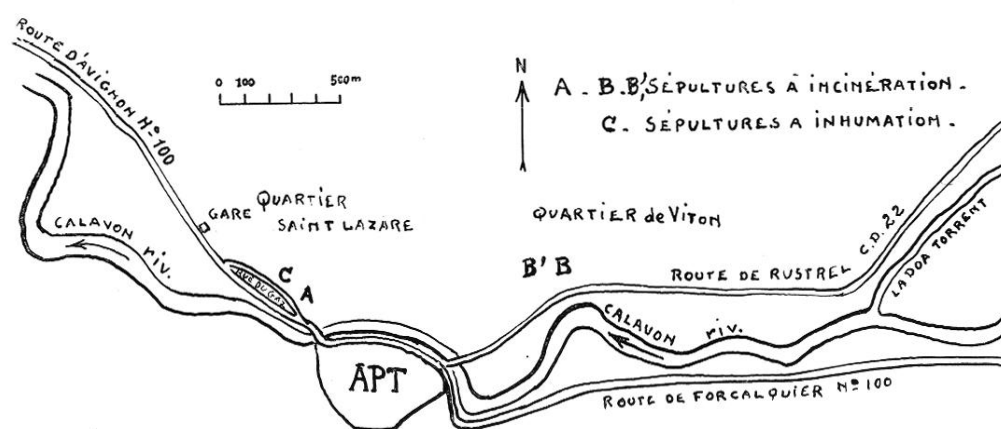


Fig. 9. — Apt. Situation des sépultures.

et à bords horizontaux, avec deux anses courtes arrondies. Tout le haut de ce récipient avait été préalablement découpé tout autour, au-dessous des anses. Au col sont gravées à la pointe les lettres : V I N... (haut. : 60 centimètres ; diam. ouv. : 15 centimètres, max. : 43 centimètres, de base : 13 centimètres). Les mobiliers funéraires des deux tombes ont été malheureusement abîmés et mélangés ; le propriétaire a tenu à en conserver une partie, l'autre a été donnée au Musée d'Apt. Ils comprenaient :

Un vase tronconique en poterie rouge vernissée (forme 16 d'Hermet)<sup>6</sup> avec marque de potier peu lisible à l'intérieur, O F I (cina)... (?). (Haut. : 7 cm. 5 ; diam. ouv. : 12 centimètres, du pied : 5 centimètres).

Un vase en terre rouge vernissée à ornements en relief (forme 37 de Drag.) : guirlande trifoliée à droite sous un rinceau de feuilles palmées avec canard à gauche, sous une rangée de perles, couronné par une palissade à éléments trifoliés bouletés. Pas

(6) FR. HERMET, *La Graufesenque* (1934), I, pl. 2.

de bordures d'oves. Atelier de la Graufesenque, décor d'époque tardive. (Haut. : 5 cm. 5 ; diam. ouv. : 13 cm. 5, du pied : 6 cm. 5). Fig. 10.

Une petite urne en terre rougeâtre, à panse peignée horizontalement (haut. : 9 centimètres ; diam. ouv. : 8 cm. 7, max. : 12 centimètres).

Une urne cinéraire brisée en terre cuite rouge brique, à bords droits, contenant des ossements humains brûlés (haut. : 18 cm. 5 ; diam. max. : 18 centimètres, du fond : 8 centimètres).

Un petit vase à parois fines, pansu, à pied court et bords évasés avec une anse mince verticale. Terre rougeâtre dure à engobe plus foncé (haut. 8 centimètres ; diam. ouv. : 7 cm. 4, max. 9 centimètres du pied : 4 centimètres).

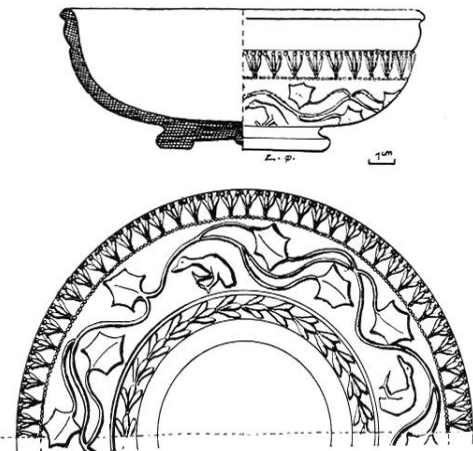


Fig. 10. — Apt. Vase de La Graufesenque.  
Diam. 13 cm. 5.

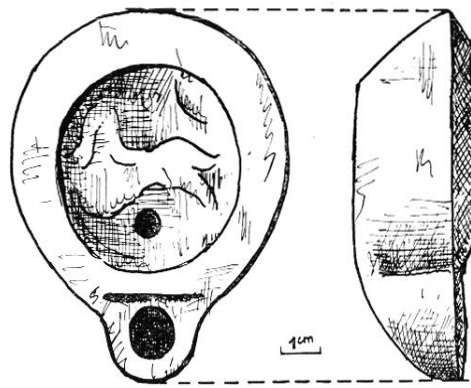


Fig. 11. — Apt. Lampe du 11<sup>e</sup> siècle.

Une lampe à huile en terre cuite jaunâtre à vernis orangé. Bec court séparé du réservoir par une incision horizontale. Au-dessus, quadrupède (?) courant, à gauche (type du 11<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) (long. : 9 centimètres ; larg. : 7 cm. 1 ; hauteur : 3 cm. 2). (Fig. 11).

Un moyen bronze fruste de Faustine jeune (125-176 ap. J.-C.).

Deux autres sépultures ont été découvertes un peu plus bas que les précédentes, à 2 mètres l'une de l'autre et à une profondeur d'un mètre environ. La première était constituée par une cuve massive cylindrique en calcaire molas-sique blanc tendre, avec couvercle circulaire plat portant gravé en dessous le signe : VIII. (Haut. de la cuve : 38 centimètres, diamètre extérieur : 60 centimètres, épaisseur de la paroi : 8 centimètres. Haut. du couvercle : 13 cm. 5. Fig. 12, n<sup>o</sup> 1). De l'intérieur ont pu être sortis, intacts, les objets suivants :

une belle urne cinéraire en verre bleuâtre à 2 anses arrondies, assez courtes, ne se raccordant pas au-dessous du bord, mais s'élevant obliquement. Le col est court, incurvé, la panse globulaire et le pied peu élevé. Cette urne est remplie au 1/3 d'ossements humains calcinés. C'est une variante de la forme 2 de Morin-Jean (à rapprocher de la fig. 17,

p. 46)<sup>7</sup>. (Haut. : 22 centimètres ; diam. ouv. : 14 cm. 5, max. : 18 cm. 8, du pied : 10 centimètres. Les anses sont hautes de 9 centimètres et larges de 7 centimètres). (Fig. 13, n° 1) ;

22 balsamiques en verre bleuté, bords évasés, col long à léger étranglement à la base, fond arrondi ne permettant pas, en général, la station debout du récipient. (Haut. : de 8 cm. 4 à 14 centimètres ; diam. max. : de 1 cm. 8 à 4 centimètres). Forme 21 de Morin-Jean. (Fig. 14, n° 8) ;

9 boutons en pâte de verre opaque blanchâtre ou foncé, sortes de

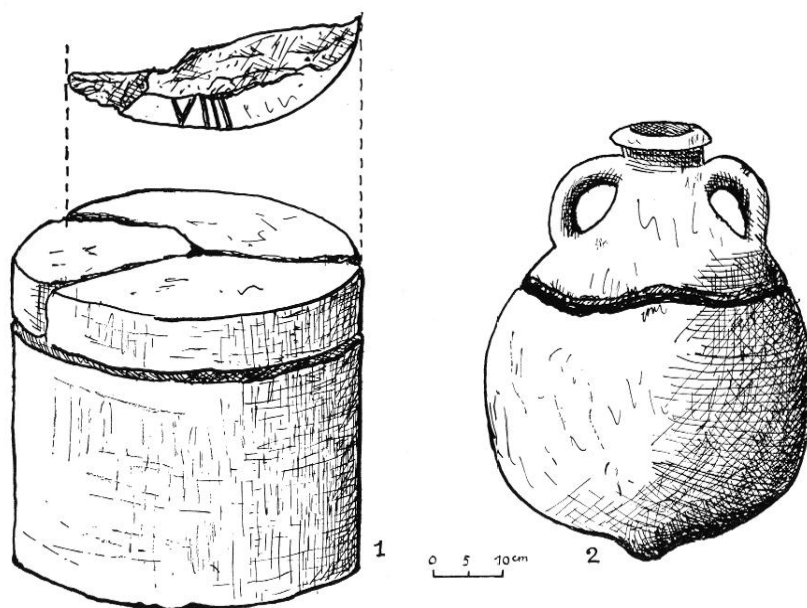


Fig. 12. — Apt. 1 : cuve en mollasse. — 2 : amphore.

« pastilles » plates en dessous et bombées sur le dessus, à peu près semblables. (Haut. : 0 cm. 5 ; diamètre : de 1 cm. 5 à 1 cm. 8). (Fig. 14, nos 7 a et b) ;

une paire de dés à jouer en os : petits cubes à arêtes vives de 1 cm. 2 à 1 cm. 3 de côté, marqués en creux de petits cercles pointés, répartis de 1 à 6 sur les différentes faces. (Fig. 14, nos 6 de a à f).

La deuxième sépulture comprenait une lourde et grossière amphore ventrue, à base terminée en pointe conique, à deux anses courtes et bord convexe (fig. 12, n° 2). (Haut. : 70 centimètres ; diam. ouv. : 16 centimètres, max. : 52 centimètres). Découpée au tiers supérieur, elle contenait le mobilier funéraire suivant :

une grande *olla cineraria* globulaire sans anses, à bords larges, plats, à sillon médian sur le dessus (type 1 de Morin-Jean). C'est la forme la plus courante rencontrée dans

(7) MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain* (1913).

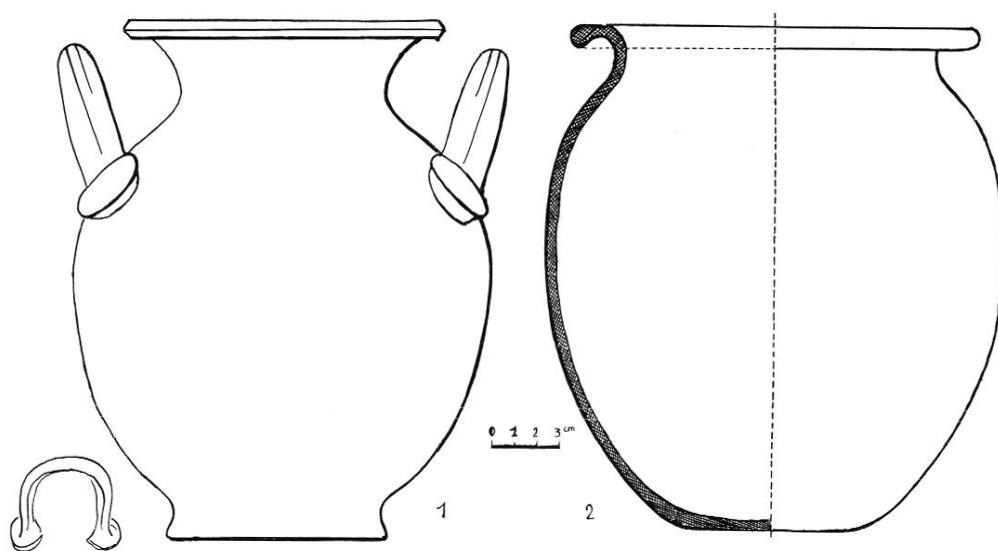


Fig. 13. — Apt. Urnes cinéraires en verre.

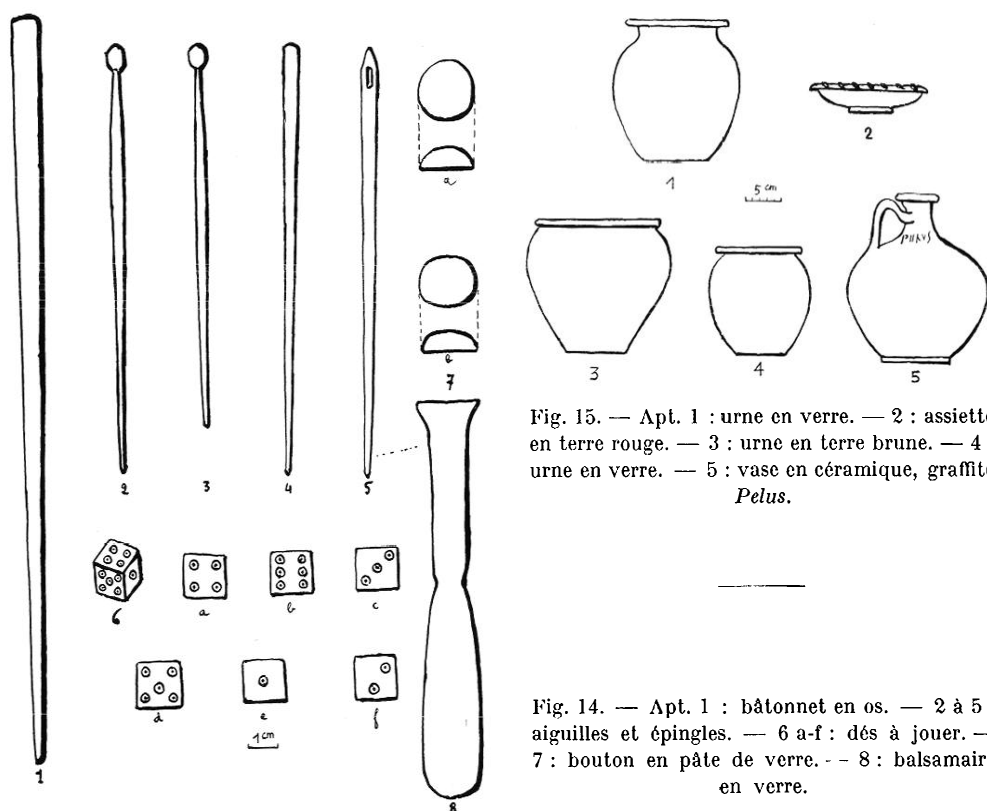


Fig. 15. — Apt. 1 : urne en verre. — 2 : assiette en terre rouge. — 3 : urne en terre brune. — 4 : urne en verre. — 5 : vase en céramique, graffite *Pelus*.

Fig. 14. — Apt. 1 : bâtonnet en os. — 2 à 5 : aiguilles et épingles. — 6 a-f : dés à jouer. — 7 : bouton en pâte de verre. — 8 : balsamaire en verre.

notre région. (Haut. : 22 cm. 2 ; diam. ouv. : 18 cm. 5, max. : 23 centimètres, du fond : 8 centimètres). (Fig. 13, n° 2) ;

5 objets en os : — une aiguille conique vers le haut, à chas rectangulaire (long. : 13 cm. 3, larg. 0 cm. 3) (fig. 14, n° 5) ; — 2 épingles à cheveux, à peu près semblables ; un peu renflées vers le haut de la tige, puis rétrécies et terminées par une tête ronde (long. : 13 cm. 5, et 12 centimètres) (fig. 14, n°s 2 et 3) ; — une épingle à cheveux, sans tête, simplement arrondie (long. : 13 cm. 6) (fig. 14, n° 4) ; — un os long cylindrique,

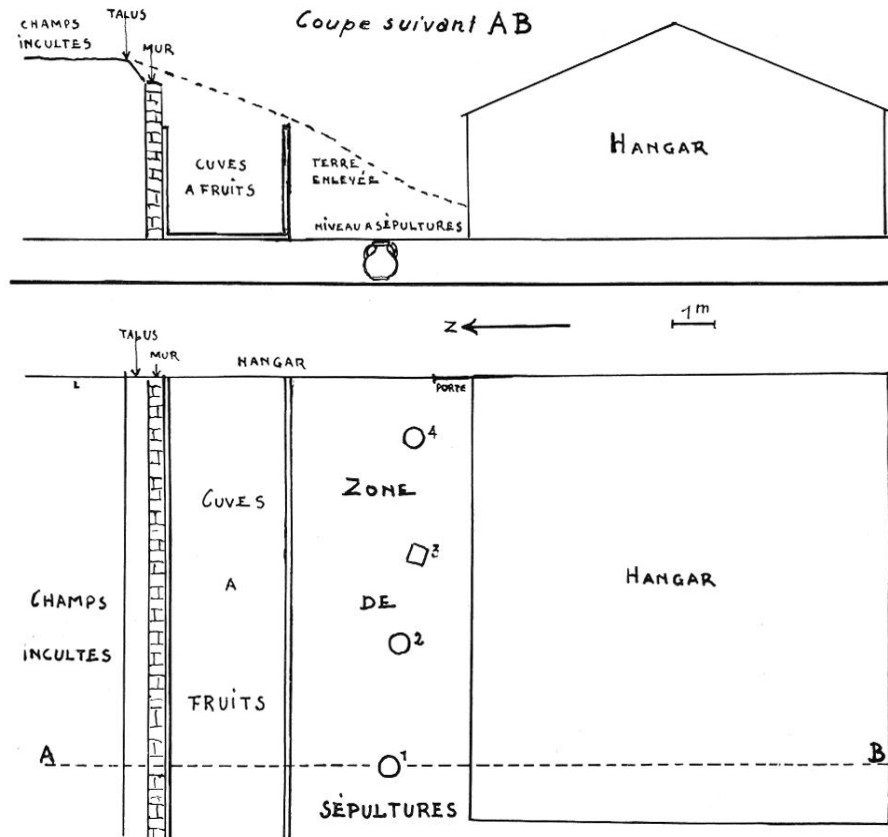


Fig. 16. — Apt. Plan et coupe des sépultures II et suivantes.

s'élargissant vers le haut, lisse et poli, en forme de bâtonnet (long. : 23 cm. 5 ; larg. 1 centimètre) (fig. 14, n° 1).

B) Un deuxième groupe de cinq sépultures a été découvert en décembre 1956 au quartier de Vilon, à la sortie d'Apt, dans un terrain qui surplombe d'une dizaine de mètres la route de Rustrel (C. D. 22), appartenant à M. Yves Pellenc (parcelle 1050, section F du Puit) (fig. 9, B). Cette première sépulture (tombe I) a été mise au jour fortuitement lors de travaux de terrassement. Elle comprenait :

une amphore funéraire de type habituel (col court, anses arrondies et fond plat), en terre marron clair légèrement micacée (haut. : 55 centimètres ; diam. orifice : 15 centimètres, max. : 41 centimètres, du pied : 14 cm. 5). A l'intérieur se trouvaient deux récipients qui constituaient le mobilier funéraire : une urne cinéraire en verre à bords horizontaux ourlés, type 1 de Morin-Jean, avec ossements calcinés (haut. : 18 cm. 2 ; diam. ouv. : 14 cm. 5, max. : 17 centimètres) (fig. 15, n° 1) ; — une assiette en terre rouge vernissée à bord supérieur convexe barbotiné, forme 16 d'Hermot, (haut. : 3 cm. 7 ; diam. max. : 16 cm. 3, du pied 6 cm. 5) (fig. 15, n° 2).

A la suite de cette trouvaille, des fouilles ont pu être effectuées avec l'agrément du propriétaire. La zone à prospector se présentait sous la forme d'un rectangle de 10 mètres de long sur 4 de large environ, entre une rangée de cuves à fruits et un hangar. L'enlèvement de la couche de terre, haute de plusieurs mètres, pour la construction de nouveaux bâtiments, avait été arrêtée par un heureux hasard exactement au niveau des sépultures (fig. 16, plan et coupe). La résultat de ces recherches a été la mise au jour de trois autres tombes à incinération, vers l'Est, dans le prolongement de celle découverte auparavant.

*Tombe II* : amphore identique aux précédentes, avec toujours le col découpé horizontalement (haut. : 54 cm. 7 ; diam. ouv. : 14 cm. 3, max. : 37 centimètres, du pied 12 centimètres) (fig. 15, n° 2). Elle contenait :

une urne en terre cuite brun rouge striée finement (haut. : 16 cm. 3 ; diam. ouv. : 17 cm. 4, max. : 20 centimètres, du pied : 8 cm. 6). (Fig. 15, n° 3) ;

une urne en verre verdâtre (type 1 de Morin-Jean), placée dans le récipient précédent et contenant les ossements calcinés d'un enfant (haut. : 13 cm. 7 ; diam. ouv. : 11 cm. 5, max. : 14 centimètres, du pied : 10 centimètres). (Fig. 15, n° 4) ;

un moyen bronze de Trajan (97-117 ap. J.-C.), au revers de la Victoire et à la légende : SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS. Cette pièce de monnaie se trouvait dans le vase en terre cuite, sous l'urne en verre ;

un vase à liquide en terre jaunâtre tendre, à panse globulaire, goulot court, pied large et anse courbe. Sur le col, le graffite : PELVS, en cursive, gravé à la pointe après cuisson (haut. : 22 cm. 2 ; diam. ouv. : 6 centimètres, max. : 18 cm. 3, du pied : 9 cm. 8). (Fig. 15, n° 5).

*Tombe III* : constituée par une cuve à peu près cubique, à opercule carré, en calcaire mollassique blanc tendre, dont les arêtes sont légèrement chanfreinées (hauteur : 35 cm. 5) (fig. 17), elle contenait un important mobilier funéraire :

une belle urne cinéraire en verre bleuté avec deux anses épaisses arrondies en forme d'U renversé, situées dans deux plans parallèles, réunissant le bord du récipient et le haut de la panse (type 2 de Morin-Jean), pleine au 2/3 d'ossements humains calcinés. (Haut. : 25 centimètres ; diam. ouv. : 14 cm. 5, max. : 18 cm. 5, du pied : 11 centimètres). (Fig. 18 a et b) ;

un miroir circulaire en bronze étamé, avec anse de préhension soudée, qui était placé sur l'urne en verre en guise de couvercle (diamètre 9 cm. 8). (Fig. 18, 5) ;

un flacon en verre verdâtre à corps cylindrique, trapu, à goulot étroit et base large.

(Haut. : 13 centimètres ; diam. ouv. : 4 cm. 2, max. : 8 cm. 3, de la base : 7 cm. 8). (Fig. 18, 2) ;

un petit bol en verre clair à pied peu élevé et bords évasés (haut. : 4 centimètres, diam. ouv. : 11 centimètres, du pied : 4 cm. 6). (Fig. 18, 8) ;

un balsamaire à corps conique long col et ouverture évasée (type 24 de Morin-Jean). (Haut. : 13 cm. 1 ; diam. ouv. : 2 cm. 6, col : 1 cm. 2, base : 3 cm. 8). (Fig. 18, 4) ;



Fig. 17. — Apt. La tombe III, vue d'au-dessus.

une assiette à pied circulaire en terre rouge vernissée, à bord supérieur convexe lisse (haut. : 3 cm. 3 ; diam. ouv. : 17 cm. 1 du pied : 6 centimètres). (Fig. 18, 7) ;

un petit bol en terre rouge vernissée décoré sur le bord de feuilles cordiformes à la barbotine (forme 36 de Drag.). (Haut. : 3 cm. 6 ; diam. ouv. : 9 cm. 2 ; du pied : 3 cm. 8). (Fig. 18, 9) ;

un petit vase en terre commune grise, pansu, à fond plat (haut. : 7 cm. 6 ; diam. ouv. : 7 cm. 3, max. : 8 cm. 7, du pied : 3 cm. 8). (Fig. 18, 6) ;

un vase à liquide en terre jaunâtre à bords horizontaux et anse arrondie (haut. : 13 cm. 3 ; diam. ouv. : 4 cm. 9, max. : 12 centimètres, du pied : 5 cm. 7). (Fig. 18, 3) ;

une lampe en terre cuite jaunâtre à vernis marron clair à bec rond et volute de

chaque côté, de la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Le dessus est orné d'un motif en relief représentant Éros tenant une corne d'abondance (long. : 10 cm. 7 ; larg. : 7 cm. 4 ; hauteur : 2 cm. 8). (Fig. 18, 10) ;

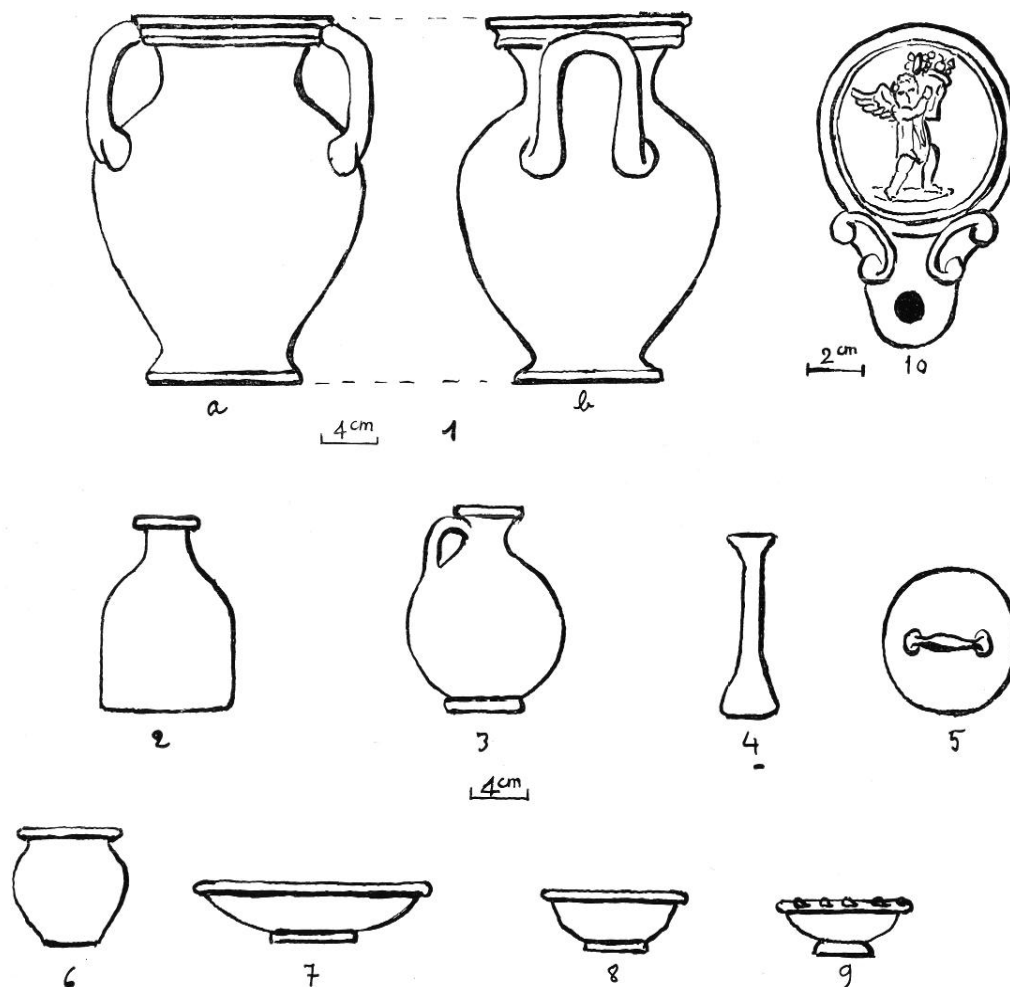


Fig. 18. — Mobilier de la tombe III. 1 : urne en verre. — 2 : flacon en verre. — 3 : vase en terre. — 4 : balsamaire en verre. — 5 : miroir. — 6 : vase en terre. — 7 : assiette. — 8 : bol. — 9 : bol décoré. — 10 : lampe.

Enfin, il y avait encore au fond de la cuve quelques ossements de volaille, vestiges du repas destiné à assurer la nourriture du défunt, rite bien connu de l'époque gallo-romaine.

*Tombe IV* : amphore de type décrit précédemment (haut. : 58 cm. 6 ; diam. ouv. : 13 cm. 9, max. : 39 cm. 5, du pied : 13 cm. 3), contenant le mobilier suivant :

une urne cinéraire en terre cuite grise, pansue, à bord rond et pied étroit (haut. : 18 cm. 5 ; diam. ouv. : 15 cm. 3, max. : 19 cm. 7, du pied : 8 cm. 1). (Fig. 19, 1) ;

un petit vase en terre grisâtre, pansu (haut. : 8 cm. 5 ; diam. ouv. : 7 cm. 5, max. : 9 cm. 6). (Fig. 19, 2) ;

une ampoule en verre à col long à sommet évasé et base arrondie (haut. : 14 cm. 8 ; diam. ouv. : 4 cm. 7, de base : 9 centimètres). (Fig. 19, 3) ;

un gobelet en verre irisé : cylindrique, évasé en haut, à fond plat, parois à 6 dépres-



Fig. 19. — Apt. Mobilier de la tombe IV (1 à 4) et V : 5 à 8). 1 : urne en verre ; — 2 : vase en terre grise ; — 3 : ampoule en verre ; — 4 : gobelet en verre ; — 5 : urne en verre ; — 6 : balsamaire ; — 7 : ampoule ; — 8 : lampe.

sions piriformes (types 75-76 de Morin-Jean). (Haut : 5 cm. 8 ; diam. ouv. : 8 cm. 6, base : 7 cm. 5). (Fig. 19, 4).

L'emplacement des sépultures était marqué par une simple pierre plate allongée d'environ 40 à 50 centimètres de hauteur, disposée verticalement. Les fouilles ont encore permis de découvrir 3 petites tasses en terre commune jaunâtre ainsi qu'un fragment d'assiette de la Graufesenque, à vernis jaune marbré de rouge.

*Tombe V* : à une cinquantaine de mètres à l'Ouest du terrain de M. Pellenc et dans

le même alignement se trouve la propriété de M<sup>me</sup> Cholley, où plusieurs tombes du même type ont été découvertes au cours de défoncement (fig. 9, B'). L'une a pu être recueillie au complet. Dans une amphore de type habituel, découpée sous le col (haut. : 57 centimètres ; diam. ouv. : 15 centimètres, max. : 40 centimètres, du pied : 12 centimètres), se trouvaient :

une urne cinéraire en verre à bords plats et larges (forme 1 de Morin-Jean), emplie aux 3/4 d'ossements calcinés (haut. : 19 cm. 5 ; diam. ouv. : 17 centimètres, max. : 18 centimètres, du pied : 8 cm. 5). (Fig. 19, 5) ;

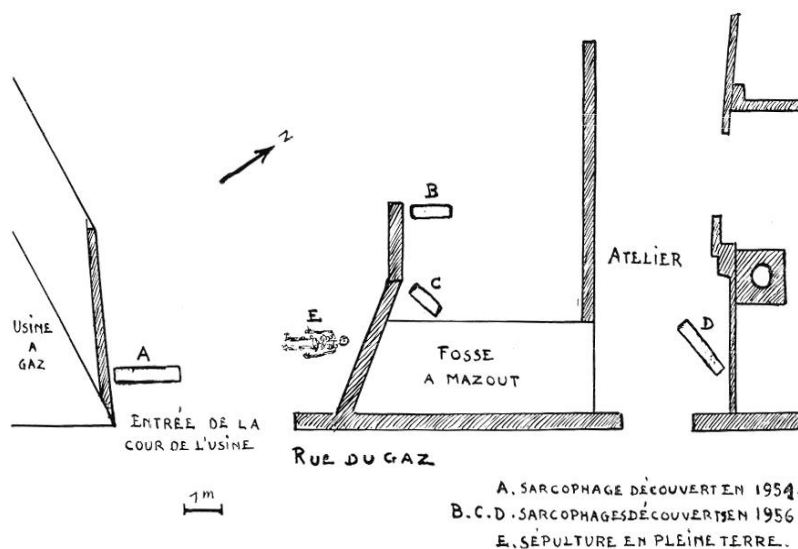


Fig. 20. — Apt. Plan des sépultures à inhumation.

un « lacrymatoire » en verre à fond tronconique, à col long et bords évasés (haut. : 10 cm. 7 ; diam. ouv. : 2 cm. 7, de base : 3 cm. 3). (Fig. 19, 6) ;

un petit vase pansu en poterie grisâtre, commune (haut. : 6 cm. 8 ; diam. ouv. : 6 cm. 9, max. : 8 cm. 2, du pied : 4 centimètres). (Fig. 19, 7) ;

un bouton discoïdal en pâte de verre vert foncé avec perforation centrale (diam. : 2 cm. 8). (Fig. 19, 9) ;

une lampe en terre cuite jaunâtre à couverture marron, type à bec rond flanqué de 2 volutes bien marquées : crabe en relief sur le dessus, sous le réservoir marqué du fabricant : L. HOS. CRI (*Lucius Hosidius Crispus*). (Haut. : 2 cm. 7 ; long. : 10 cm. 5 ; larg. : 7 cm. 2). (Fig. 19, 8).

Tous les objets recueillis ont été déposés au Musée d'Apt.

*Sépultures à inhumation.* — En creusant une fosse pour établir les fondations d'une cheminée chez M. Louis Piton, confiturier, quartier Saint-Lazare, en bordure de la rue du Gaz, des terrassiers ont découvert à 0 m. 80 de profondeur, deux sarcophages en plomb, fermés par un couvercle rectangulaire à bords

rabattus, distant de 2 mètres environ et reposant chacun sur un lit de galets plats. Déjà en 1951, une sépulture semblable avait été mise au jour à l'entrée de l'usine (fig. 20, A) : le cercueil de plomb contenait le squelette d'une femme âgée avec une épingle à coiffure en os près de la tête et une lampe fruste aux pieds<sup>8</sup>.

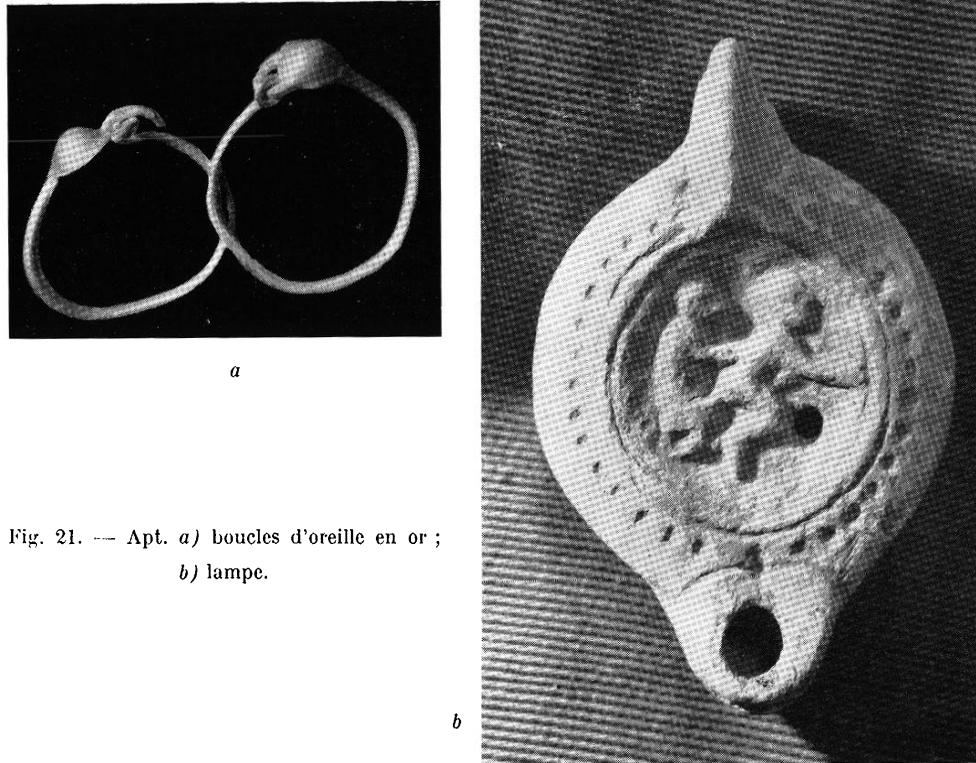


Fig. 21. — Apt. a) boucles d'oreille en or ;  
b) lampe.

*Premier sarcophage* (fig. 20, B) : orienté S.-O.-N.-E., il mesurait 1 m. 38 de long, 0 m. 37 de large et 0 m. 27 de haut. La plaque de plomb qui le constituait avait de 5 à 8 millimètres d'épaisseur. Il était assez abîmé, tordu. Rempli de terre sur 15 centimètres de hauteur environ, il contenait le squelette complet d'une fillette de 6 à 7 ans, le bras droit replié sur la poitrine.

Près du crâne, se trouvaient 2 boucles d'oreille en or formées par un anneau filiforme ouvert, de 1 millimètre de diamètre, terminé à une extrémité par une boucle plate avec bosselle conique creuse, soudée, et à l'autre par un crochet engagé dans la boucle (fig. 21 a). La 1<sup>re</sup> de ces parures, un peu déformée, mesure de 15 à 16 millimètres de diamètre et pèse 0 gr. 635. La 2<sup>e</sup> légèrement ovalisée, a un diamètre de 12 à 14 millimètres

(8) A. DUMOULIN, Découverte de sépultures gallo-romaines à Apt (Vaucluse), *Rhodania*, 1952.

et pèse 0 gr. 678. L'examen à la loupe permet de remarquer que le fil présente des traces très nettes de torsion. Le métal devait être coulé dans un moule qui donnait une tige très mince de section semi-circulaire. Pour obtenir la forme cylindrique, le fil était tordu sur lui-même et étiré, à froid. La bossette conique, haute de 2 millimètres et large de 3, confectionnée à part, était alors soudée sur la boucle ; l'autre extrémité de l'anneau, qui est pointu, était repliée en forme de crochet après passage dans le trou du lobe de l'oreille, et agrafé. Ces deux *inaures* sont en or fin de 24 carats.

Du côté de la tête ont été recueillies encore 2 épingles à cheveux, en os, de forme courante. L'une, en 7 fragments est à tête arrondie légèrement conique, et mesure 13 cen-

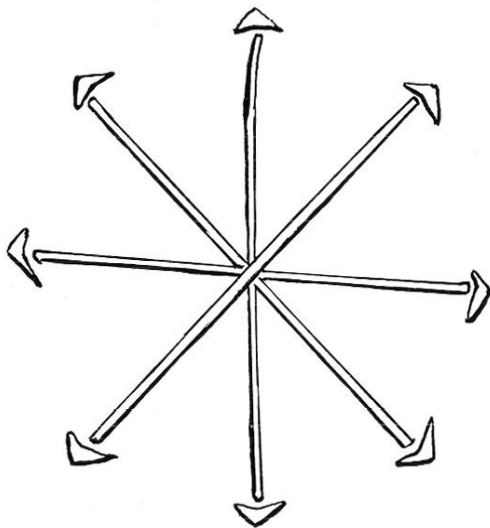


Fig. 22. — Apt. Décor métallique d'un sarcophage.

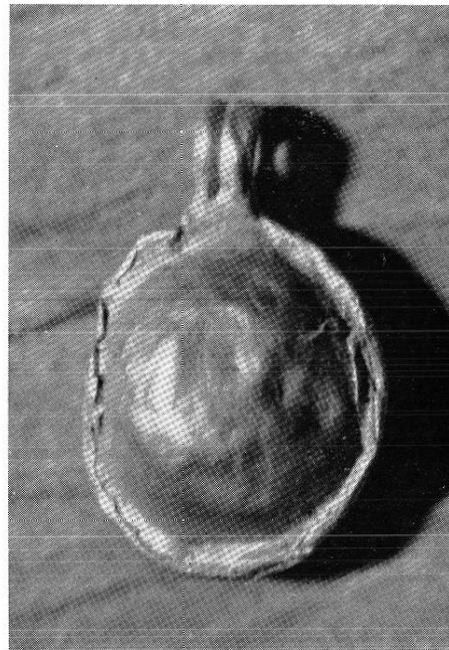


Fig. 23. — Apt. Bulle en or. 4 : 1

timètres de long ; l'autre, en 5 morceaux est aussi à tête ronde et a une longueur de 10 centimètres. Leur diamètre moyen est de 0 cm. 3. Au pied du squelette, se trouvait à droite une lampe à huile en terre cuite tendre de couleur orangée avec traces de vernis brun clair, munie d'une anse verticale plate et pleine. Le bec large et court est en forme de cœur. Le dessus, cerclé d'une rangée de petites cupules, est orné en relief d'un sujet érotique : accouplement d'un singe et d'une femme, à droite (fig. 21, *b*). Marque illisible du fabricant, en creux, sous le réservoir. Hauteur : 2 cm. 4, longueur totale : 10 cm. 6, largeur : 7 cm. 3. C'est une forme caractéristique du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., du type de celles rencontrées à Vintimille dans les fouilles du théâtre<sup>9</sup> et à St-Cyr-sur-Mer dans une nécropole où ont été trouvés des sarcophages en plomb<sup>10</sup>. A gauche, était placé un vase à

(9) N. LAMBOGLIA : La stratigrafia del teatro di Albintimilium e la datazione dei monumenti romani, *Riv. di Studi Liguri*, XVI (1950), p. 196.

(10) E. BENOIT, Sépulture-maison de la Madrague de Saint-Cyr-sur-Mer, *Marseille 1956*, p. 31.

liquide en terre jaunâtre, à goulot court évasé et bords droits épais. Une anse plate, coudée, rattache le col à la panse, qui est légèrement cannelée par 4 cercles horizontaux parallèles. Le fond est plat. (Haut. : 14 cm. 3 ; diam. orifice : 3 cm. 3, max. : 11 centimètres, de base : 5 cm. 8).

*Deuxième sarcophage* : il a été mis au jour à 2 mètres au Sud-Est du précédent (fig. 20, C). Très bien conservé, il mesure 0 m. 90 de long, 0 m. 28 de large et 0 m. 26 de haut. L'épaisseur de la feuille de plomb varie de 0 cm. 5 à 1 centimètre. Sur la face extérieure du côté de la tête, un signe symbolique se détache en relief : une croix à 8 branches égales, terminées chacune par un dard en forme de pointe de flèche triangulaire qui semble avoir été moulé à part<sup>11</sup> (fig. 22). Le couvercle, quoique bien adapté, n'avait pas empêché la terre de s'infiltrer à l'intérieur où elle s'était déposée sur 7 centimètres environ d'épaisseur. Les

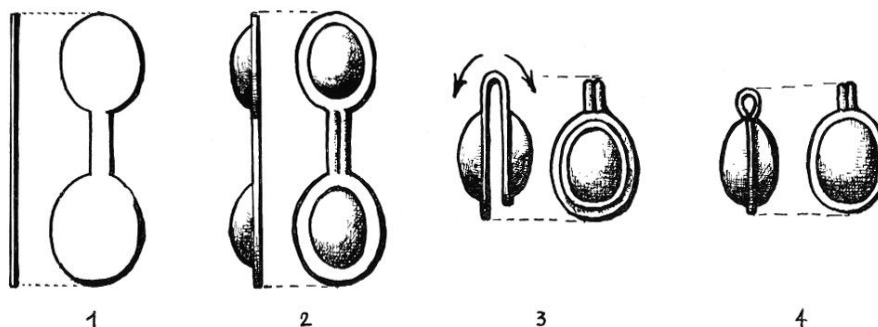


Fig. 24. — La bulle en or : fabrication.

quelques ossements recueillis, très fragiles : boîte crânienne incomplète, fragments d'os longs, dents sans racines, appartiennent à un enfant en très bas âge. Au niveau de la poitrine se trouvaient les objets suivants :

1° Une petite bulle en or (fig. 23), sorte de capsule constituée par 2 calottes sphériques lisses accolées, laissant un vide à l'intérieur, avec anneau fixe de suspension plat à gorge médiane, faisant corps avec le bijou (diam. : 1 cm. 1 ; épaisseur : 0 cm. 5 ; longueur avec l'anneau : 1 cm. 5 ; poids : 0 gr. 750). Cet intéressant spécimen de la joaillerie gallo-romaine a été confectionné d'une seule pièce à partir d'une plaquette d'or fin de 24 carats, dans laquelle ont été d'abord découpés 2 disques, l'un plus grand que l'autre, reliés par une étroite bande rectangulaire. Les disques ont été ensuite transformés en

(11) M. Fernand Benoit, conservateur du Musée Borély a bien voulu nous signaler la trouvaille toute récente à Antibes, dans l'anse de Saint-Roch, d'un sarcophage en plomb portant le même signe radié que celui d'Apt et dont « les rais et les triangles qui les coiffent paraissent avoir été faits avec 2 moules différents ». Il ne semble pas qu'on puisse y voir un rapport avec le chrisme, mais plutôt une représentation symbolique rattachée au swastika ou signe solaire (cf. Déchelette II, p. 458, fig. 9) ; F. BENOT, Dodécaèdre perlé d'Arles et anneau octogonal bouleté de Vichy, *Ogam*, IX (1957), p. 109 et 110.

2 calottes sphériques identiques par martelage sur une « forme » arrondie, une marge plate étant réservée tout autour, celle du grand disque primitif étant naturellement plus large que l'autre (fig. 24, 1 et 2) ; les 2 concavités ont été alors rapprochées par pliage suivant un axe perpendiculaire à la bande les réunissant, qui est devenue ainsi un anneau, puis par sertissage les 2 parties du bijou ont été réunies solidement (fig. 24, 3 et 4).

2° 2 éléments semblables de collier, en or, formés par un petit tube un peu aplati à section losangique orné en relief sur sa surface extérieure de vermiculations bi-volutées adossées en forme d'X, obtenues par des fils d'or très fins rapportés et soudés (long : 0 cm. 9 ; larg. : 0 cm. 5 ; poids de chacun : 0 gr. 388). (Fig. 25, 1).

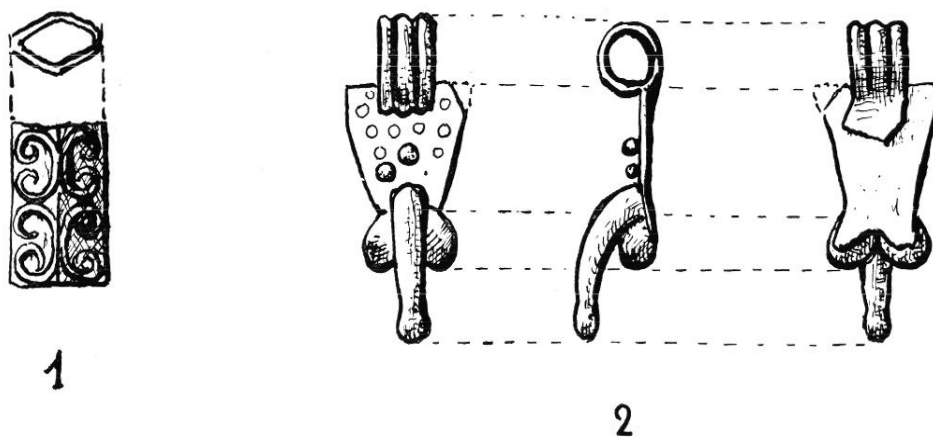


Fig. 25. — Apt. 1 : tube de collier en or. — 2 : amulette phallique en argent.

3° Une petite amulette en argent représentant un phallus d'enfant fixé à la partie inférieure d'une plaquette trapézoïdale très mince ornée de cercles et de globules, terminée en haut par un petit anneau fixé soudé à 2 sillons parallèles ( long. : 1 cm. 9 ; largeur : 0 cm. 7 ; poids : 1 gr. 305). (Fig. 25, 2).

4° Un vase à liquide en terre commune marron clair ; panse à 6 cercles parallèles déterminant 3 légères dépressions circulaires ; col étroit et court, pied circulaire plat et anse coudée à gorge verticale (hauteur : 14 cm. 9 ; diam. ouv. : 4 cm. 2, max. : 12 cm. 2, du pied : 4 cm. 6). (Fig. 26).

Près du crâne se trouvaient : une sorte de grosse épingle en os, arrondie, terminée à un bout par une petite encoche transversale (long. : 7 cm. 2 ; larg. max. : 0 cm. 7) et une perle globuleuse côtelée en pâte de verre verdâtre, opaque, avec trou central d'enfilage (haut. : 1 cm. 6 ; diam. : 1 cm. 9). (Fig. 27, 1 et 2).

On retrouve dans le choix des objets (amulettes) que portait au cou le défunt, le souci de protection de l'âme contre les génies malfaisants. La richesse du mobilier funéraire est, d'autre part, l'indice de l'opulence de la famille du petit enfant, et du haut rang qu'elle devait occuper dans la société de la cité aptésienne.

A la suite de ces découvertes, avec l'aimable autorisation du propriétaire

de l'usine, M. Louis Piton, des recherches pratiquées dans ce secteur ont permis de mettre au jour un troisième sarcophage en plomb et une sépulture en pleine terre.

*Troisième sarcophage*: du même genre que les deux précédents, c'est une caisse en plomb, très oxydée, qui mesure 1 m. 68 de long, 0 m. 33 de large et 0 m. 29 de hauteur. Il ne reposait pas comme les premiers, sur un lit de galets. Son couvercle est « en gouttière », déformation due au poids de la terre qui le

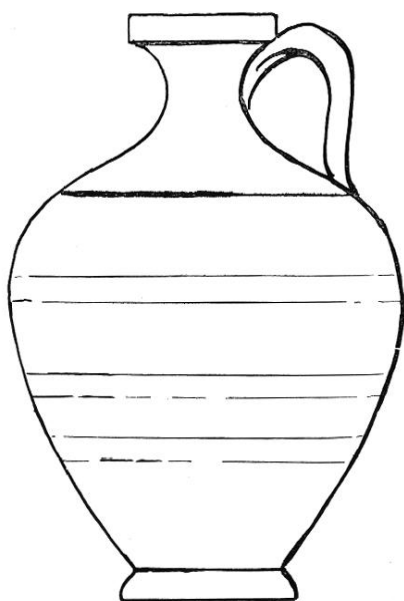


Fig. 26. — Apt. Vase en terre cuite.

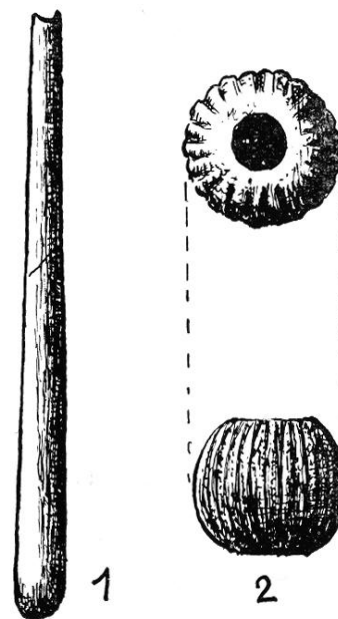


Fig. 27. — Apt. 1. Épingle. 2. perle en verre.

recouvrait sur 1 m. 30 d'épaisseur. Situé à environ 7 mètres plus à l'Est que les autres, il était orienté la tête à l'Est (fig. 20, D). A l'intérieur, il y avait un squelette féminin dont les os étaient couleur marron, enfoncé dans une couche de limon argileux jaunâtre, luisant. Le mobilier funéraire se composait d'un balsamaire en verre et d'une épingle à coiffure en os placés près du crâne, de deux autres balsamaires et d'une lampe en terre cuite déposés aux pieds du corps.

Les 3 balsamaires sont d'une forme identique, en verre blanchâtre, translucide à parois très fines ( $\frac{1}{2}$  millimètre d'épaisseur). Les bords sont évasés, ourlés en dehors, le col long et la panse conique. Le fond est fortement rentrant et la forme générale irrégulière. C'est le type 26 de Morin-Jean, recueilli dans les inhumations « des derniers temps

de l'époque impériale »<sup>12</sup>. Le premier (placé à la tête) mesure 11 cm. 1 de hauteur, 2 cm. 9 de diam. à l'ouverture, 1 cm. 4 au col et 4 cm. 8 à la base. Les 2 autres (placés aux pieds) mesurent respectivement 11 cm. 4 et 10 centimètres de hauteur, 2 cm. 7 et 2 cm. 9 de diam. à l'ouverture, 1 cm. 2 au col et 4 cm. 8 à la base.

L'épingle en os est de type courant, allongée à tête renflée (longueur : 8 cm. 7 ; largeur à la tête : 0 cm. 5).

La lampe est large et plate en terre jaunâtre tendre avec quelques traces de vernis marron. Le bec est rond, cordiforme à grand trou pour la mèche, l'anse pleine, peu élevée. Le dessus est orné d'un motif en relief très effacé, impossible à préciser. Le bord est décoré tout autour de grappes de raisin avec vrilles alternant avec des feuilles (haut. : 2 cm. 5 ; long. : 11 cm. 4 ; larg. : 8 cm. 5). C'est une forme de la fin du III<sup>e</sup> siècle, début du IV<sup>e</sup> ap. J.-C. (fig. 28).

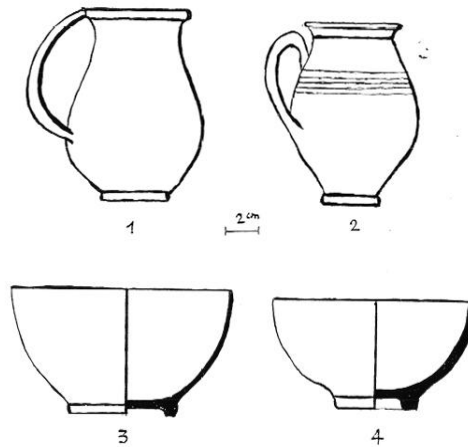
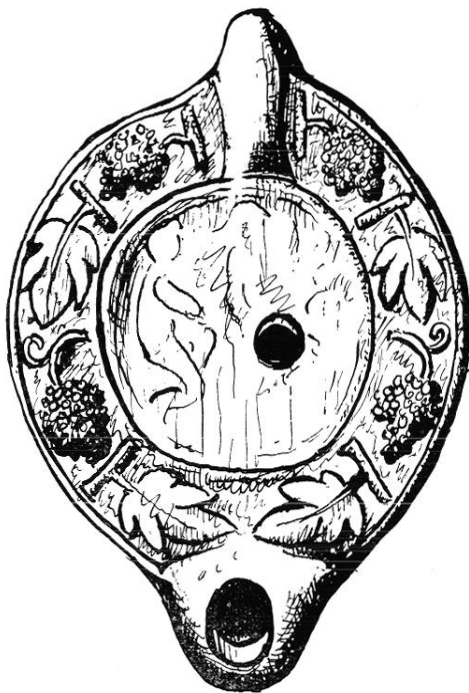


Fig. 29. — Apt. Céramique de la sépulture en pleine terre.

Fig. 28. — Apt. Lampe du 3<sup>e</sup> sarcophage en plomb.

*Sépulture en pleine terre* : les recherches poursuivies à l'entrée même de la cour de l'usine ont amené la découverte d'un squelette en assez mauvais état, aucunement protégé, qui gisait à 1 m. 40 de profondeur, la tête à l'Ouest (fig. 20, E). A ses pieds se trouvaient quatre petits récipients en plusieurs morceaux qui ont pu être reconstitués :

vase en terre jaunâtre fine, tendre, à vernis extérieur marron clair existant seulement par places. Le bord court est évasé. La panse ornée vers le haut de 3 petits sillons circulaires parallèles s'élargit jusqu'au 1/3 inférieur, puis se rétrécit pour se

(12) MORIN-JEAN, *op. cit.*, p. 79.

terminer par un pied petit et rond. Une anse plate en dessous joint le haut de la panse à la limite de son évasement (haut. : 9 cm. 7 ; diam. ouv. : 6 centimètres, max. : 8 centimètres). Cette forme de vase est caractéristique de la fin du III<sup>e</sup> siècle. On l'a rencontrée notamment dans des sépultures sous tuiles à Sisteron<sup>13</sup> et en grande quantité, dans les couches supérieures de Vaison-la-Romaine (fig. 29, 2) ;

pot en terre jaunâtre fine, tendre, de facture assez médiocre. La forme rappelle celle du vase précédent par la partie inférieure. Le haut est plus élancé et le bord évasé plus épais. Une grande anse aplatie, à sillon médian rattache le bord et la partie la plus large du récipient (haut. : 10 cm. 6 ; diam. ouv. : 7 cm. 2, max. : 9 centimètres) (fig. 29, 1) ;

bol arrondi à pied bas, évidé, en terre jaunâtre fine tendre avec traces de vernis orangé en de rares endroits à l'intérieur et à l'extérieur (haut : 6 cm. 8 ; diam. : 12 cm. 6) (fig. 29, 3) ;

bol du même type que le précédent, à bords plus épais, et sans trace de vernis apparent (haut. : 6 centimètres ; diam. : 12 cm. 3) (fig. 29, 4).

Ces différentes sépultures, soit à incinération dans des coffres en pierre ou dans des amphores à col découpé, soit à inhumation dans des sarcophages en plomb pour personnes riches ou en pleine terre pour les plus modestes, appartiennent toutes à une même nécropole qui était établie, ainsi que nous l'avons dit, sur la bordure septentrionale de la voie romaine. Les sarcophages sont localisés dans la zone ouest de ce cimetière<sup>14</sup>, tandis que les incinérations s'étendent surtout vers l'est au quartier de Viton. L'ensevelissement se serait continué sans interruption du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, l'inhumation s'étant peu à peu substituée à la crémation.

### III. — LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE DE SANNES

Sannes est une petite commune de 104 habitants située dans l'arrondissement d'Apt, canton de Pertuis. Un torrent : les Clots, issu de la montagne du Luberon, traverse son territoire du Nord au Sud. Il a donné son nom à un quartier limité au Nord par la route D. 27, et à une ferme. En novembre 1951, le vaste champ qui s'étend en bordure du torrent à l'Est de la ferme des Clots était défoncé au tracteur jusqu'à une profondeur d'environ 0 m. 40. De nombreux tessons de poterie, du charbon de bois, des os calcinés, apparurent dans la terre remontée à la surface, ainsi qu'une urne en plomb qui par miracle ne fut pas

(13) H. ROLLAND, Premières découvertes à Sisteron (B.-A.), *Gallia* XI (1951), p. 87, fig. 13.

(14) Au Musée d'Apt se trouve un fragment de sarcophage en marbre provenant du quartier Saint-Lazare. Il représente un médaillon circulaire encadré de strigiles. Dans le médaillon, sont représentés en buste deux défunts, le mari et la femme. Le I<sup>er</sup> tient d'une main le *volumen*, de l'autre le *laticlavus*, insigne réservé aux sénateurs ou aux chevaliers. Son style le classe nettement à l'école d'Arles, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

abîmée. Les fouilles commencèrent le 29 janvier 1952 et se poursuivirent jusqu'au 21 février<sup>15</sup>. L'utilisation d'un détecteur Geiger nous permit de déceler en surface l'emplacement de plusieurs sépultures contenant des objets métalliques : clous, monnaies, bronze. C'est ainsi que nous fut révélée l'existence d'une petite nécropole gallo-romaine à incinération localisée dans la partie Sud du champ tout contre le torrent, s'étendant à une profondeur de 0 m. 40 sur une aire à peu près rectangulaire de 60 mètres de long sur 20 mètres de large (fig. 30). Elle venait d'être bouleversée presque entièrement par le passage du tracteur. Sur 24 sépultures que nous avons pu mettre au jour, 3 seulement étaient intactes.

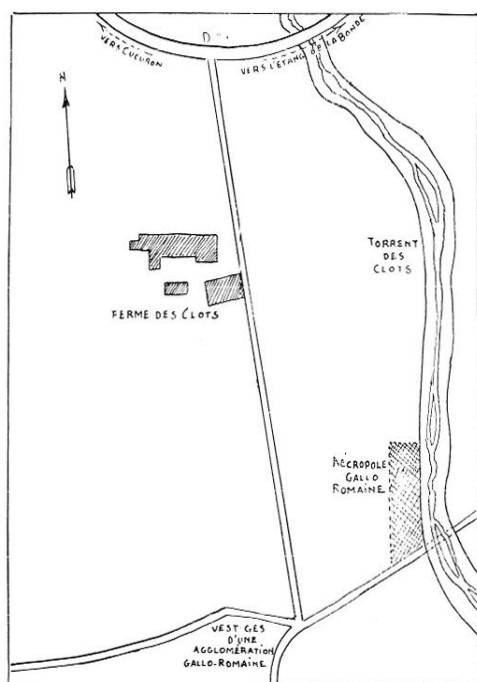


Fig. 30. — Sannes. Emplacement de la nécropole gallo-romaine.

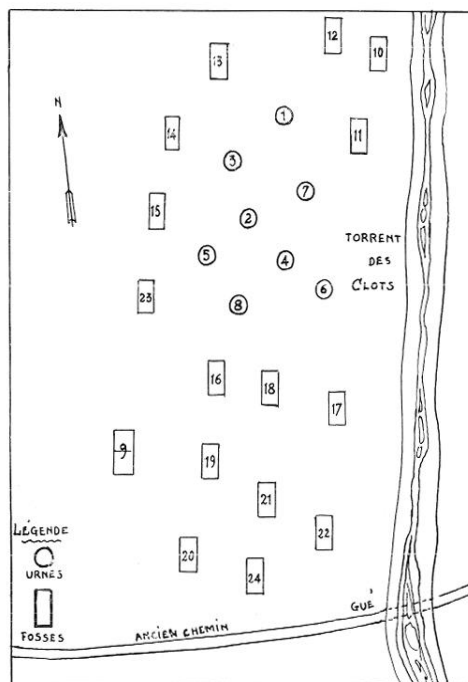


Fig. 31. — Sannes. Plan des sépultures.

Les tombes étaient constituées soit par des urnes, soit par des fosses sépulcrales avec mobilier funéraire. Nous décrirons d'abord les sépultures trouvées *in situ* complètes, puis les tombes dont une partie du mobilier manque, leur contenu ayant été éparpillé, enfin les objets trouvés en surface provenant aussi de sépultures déplacées.

(15) Nous tenons à adresser ici nos remerciements à MM. Tardieu, ingénieur des Ponts et Chaussées, Vauclain, ingénieur de la C. I. T. R. A. ainsi qu'à M. Urbain Bonnet, exploitant la ferme des Clots appartenant à M. E. Michel, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée au cours de ces recherches.

*Tombes à urnes* (fig. 32). — Les urnes cinéraires, au nombre de 8 (1 en plomb, 2 en verre et 5 en terre cuite), contenaient toutes des ossements humains calcinés. Placées chacune dans un trou, enfoncées jusqu'au ras du bord, puis couvertes par un fragment de tuile ou un tesson d'amphore, elles se trouvaient groupées dans la partie centrale du cimetière, à environ 1 m. 50 les unes des autres. (Types d'urnes, fig. 33).

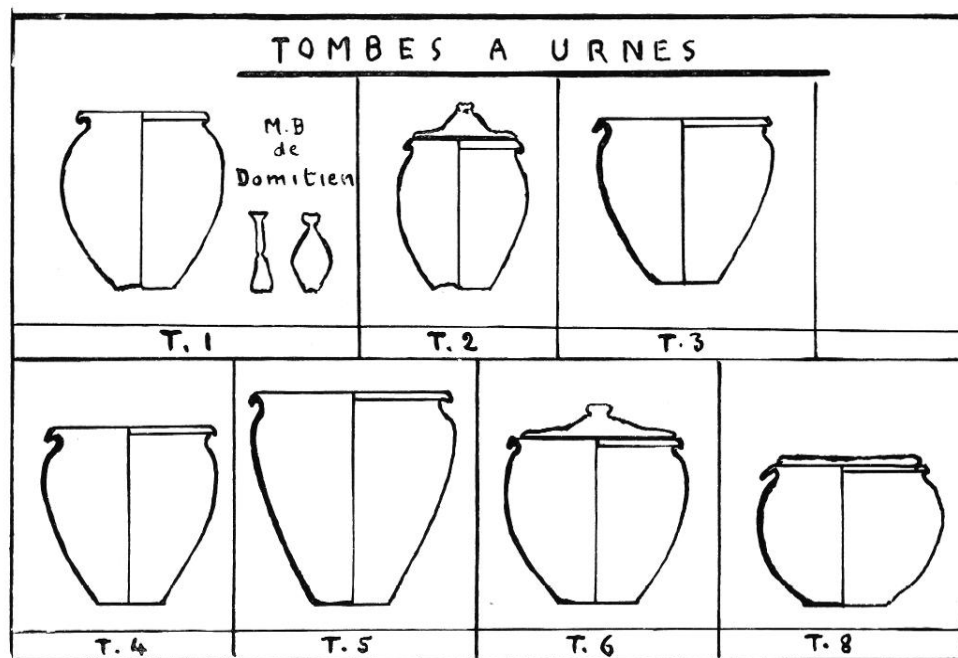


Fig. 32. — Sannes. Mobiliers des tombes à urnes.

*Tombe I* : 1<sup>o</sup> verrerie : urne en verre vert clair, panse arrondie, bords ourlés en dehors un peu tombants, fond légèrement bombé en dedans (forme I de Morin-Jean)<sup>16</sup>. C'est le type d'*olla cineraria* rencontré le plus fréquemment dans les sépultures à incinération de notre région (Vaison, Apt, Cavaillon, etc.). (Haut. 22 cm. 5 ; diam. ouv. : 18 cm. 3, max. : 21 cm. 5, base : 8 centimètres)<sup>17</sup> ;

balsamaire en verre verdâtre à partie inférieure conique, et col long avec léger étranglement au départ, terminé par un orifice évasé (f. 21 de Morin-Jean). (H. : 10 cm. 3 ; DO : 2 centimètres ; DB : 3 centimètres) ;

fiolle en verre d'un très beau bleu foncé, translucide, à panse bi-conique, très resserrée au col, avec bords en coupe et base un peu convexe. Cassée sur place en plus de

(16) MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain* (1913), tableau de morphologie générale, n<sup>o</sup> 1.

(17) Abréviations utilisées pour la mensuration des objets : H : hauteur, DO : diamètre de l'ouverture, DM : diamètre maximum, DB : diamètre de base, L : longueur, l : largeur.

100 morceaux, elle a pu être reconstituée entièrement (H. : 9 cm. 8 ; DO : 3 centimètres ; DM : 6 cm. 2 ; DB : 3 centimètres) ;

2° Moyen bronze de Domitien (81-96 ap. J.-C.), CAESAR. AVG. F. DOMITIAN. COS... tête laurée de l'empereur à droite ; R.) VICTORIA. AVGVST, Victoire ailée à droite, entre S et C, tenant une couronne de laurier ;

3° 2 petits morceaux de bronze, plats, dont un avec rivet ; — 4 fragments de fer, informes ;

4° 1 petit fragment de fond de lampe en terre cuite.

*Tombe II* : urne en verre du même type que la précédente (H. : 19 cm. 5 ; DO : 15 centimètres, DM : 18 cm. 5, DB : 9 centimètres). Elle était couverte d'un *operculum* en verre très mince en forme de calotte sphérique munie de larges bords avec bouton de préhension dont il manque toute la partie supérieure (cassure d'époque). (H. : 3 centimètres ; DM : 14 cm. 5).



Fig. 33. — Sannes. Types d'urnes : à g. en terre cuite, au milieu en verre, à dr. en plomb.

*Tombe III* : urne en terre cuite brun rouge tendre criblée de petits cubes de calcite, à large ouverture, panse renflée vers le haut, col court et bords horizontaux, fond plat, étroit (H. : 21 centimètres ; DO : 24 centimètres, DM 25 centimètres, DB : 10 centimètres).

*Tombe IV* : urne en terre cuite de type semblable à la précédente (H. : 21 cm. 5, DO : 23 cm. 5, DM : 24 cm. 5, DB : 9 cm. 5).

*Tombe V* : grande urne en terre cuite de même forme que les autres (H. 26 centimètres ; DO : 26 cm. 5, DM : 27 centimètres, DB : 10 centimètres).

*Tombe VI* : urne en terre cuite avec couvercle conique évasé plat sur le pourtour à bouton de préhension circulaire peu épais (H. : 20 cm. 2 ; DO : 23 centimètres, DM : 23 cm. 5, DB : 11 centimètres).

*Tombe VII* : urne cinéraire en terre cuite qui s'est complètement désagrégée lors de sa mise au jour ;

Moyen bronze de *Domitien* : IMP. CAES. DOM... tête laurée à dr. — R/PVBLI..., personnage drapé de face, entre S et C.

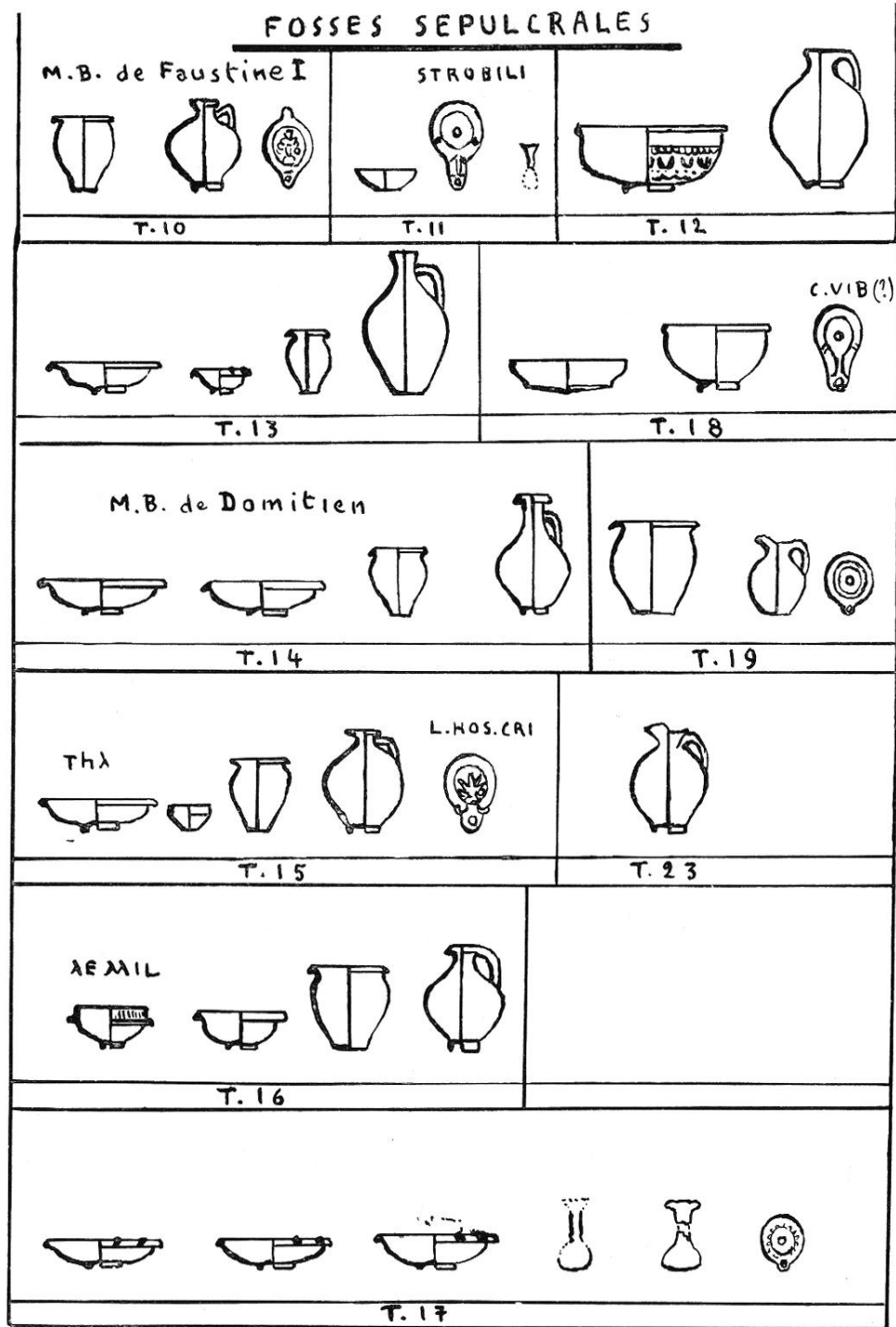


Fig. 34. — Sannes. Mobiliers des tombes à fosses.

*Tombe VIII* : urne cinéraire en plomb de même forme que les autres à panse un peu bosselée et bords plats, fermée par un disque également en plomb de même diamètre que l'ouverture (H. : 17 cm. 5 ; DO : 22 centimètres, DM : 25 centimètres, DB : 12 centimètres).

*Fosses sépulcrales sans urnes cinéraires* (fig. 31). — Les fosses, rectangulaires, creusées en pleine terre dans une couche argilo-sableuse compacte mesuraient en moyenne 1 mètre de long, 0 m. 50 de large et 0 m. 30 d'épaisseur. Elles étaient disposées autour des urnes à la même profondeur, soit 0 m. 40 (fig. 31, plan) et contenaient au milieu du mobilier funéraire des os humains calcinés mélangés à des charbons de bois et à de la cendre.

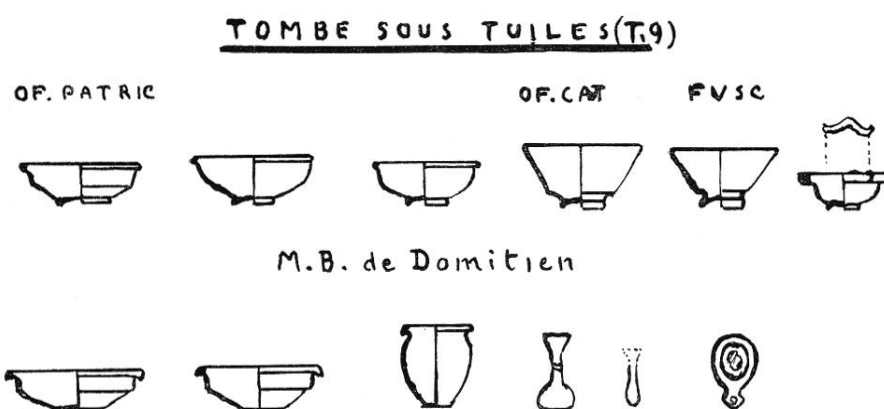


Fig. 35. — Sannes. Mobilier de la tombe 9.

*Tombe IX* (fig. 35) : la plus importante de toutes. Deux grandes tuiles plates à rebords, disposées horizontalement, protégeaient la fosse. Sur la face inférieure de l'une de ces tuiles, on remarque l'empreinte très nette du pied gauche d'un petit enfant de 3 à 4 ans qui avait marché sur cette tuile lorsque l'argile était encore molle (fig. 36). Le mobilier funéraire comprenait essentiellement 9 récipients en terre cuite, 1 lampe, 2 flacons en verre et une monnaie de bronze.

1° *Terre rouge vernissée* : plat lisse à panse carénée, à parois obliques peu élevées, pied assez large et haut (forme Hermet 1). Marque intérieure en capitales rectilignes : *Of(ficina) Patric(i)*, fabrique de *Patricius*, potier de La Graufesenque (Aveyron)<sup>18</sup>. (H. : 4 cm. 5 ; DO : 16 cm. 5, DB : 8 cm. 5) ;

bol lisse en forme de coupe à pied, avec court bourrelet au bord (f. Hermet, 24). (H. : 5 cm. 4 ; DO : 16 centimètres ; DB : 6 cm. 5) ;

(18) F. HERMET, *La Graufesenque* (1934), II, pl. 2. Parmi les 20 vases de La Graufesenque découverts dans une caisse non ouverte à Pompei, se trouvait un plat signé *Patricius*, identique au nôtre.

bol du même type que le précédent (H. : 5 centimètres ; DO : 14 centimètres, DB : 6 cm. 3) ;

bol tronconique lisse (f. Hermet 16), avec marque intérieure OF. CANT. (AN et T liés), *Officina Cant(i)*, fabrique de *Cantus*, de La Graufesenque (H. : 7 cm. 4 ; DO : 15 cm. 6, DB : 5 cm. 5) ;

bol tronconique semblable au précédent avec l'estampille : FVSC, *Fuscus (fecit)*, La Graufesenque (H. : 6 cm. 5 ; DO : 14 centimètres, DB : 5 cm. 2) ;

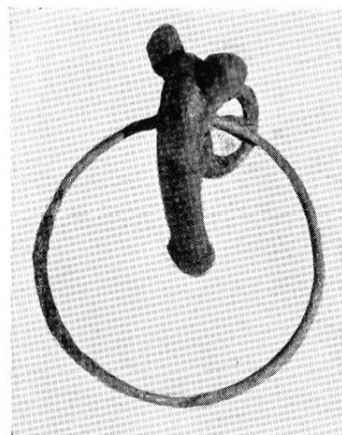
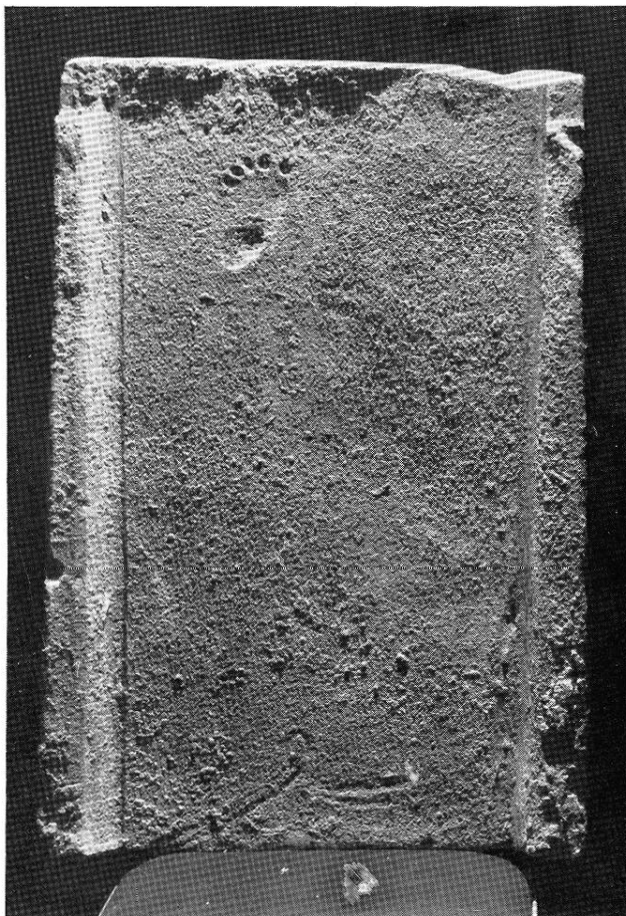


Fig. 37. — Sannes. Amulette phallique en bronze.

Fig. 36. — Sannes. Tuile à rebord avec empreinte d'un pied d'enfant.

vase arrondi à bords plats, épais, à dessus barbotiné muni de 2 petites anses rubanées appliquées horizontalement contre les bords (f. Hermet, 29 ; peu commun). (H. : 3 cm. 9 ; DO : 12 centimètres, DB : 4 cm. 8).

2° *Poterie commune* : écuelle carénée à bords déversés, à fond plat. Terre grossière à grains de calcite. (H. : 4 cm. 5 ; DO : 18 cm. 5, DB : 6 centimètres) ;

écuelle de même forme, un peu plus petite (H. : 4 cm. 5 ; DO : 16 cm. 5, DB : 5 centimètres) ;

petite urne en terre grise (H. : 10 cm. 5 ; DO : 10 centimètres, DB : 5 centimètres) ;

3° *Récipients en verre* : balsamaire à base bulbeuse, col long et bords évasés (f. 25 de Morin-Jean). (H. : 9 centimètres ; DO : 3 centimètres, DB : 4 cm. 5) ; — balsamaire allongé dont il manque le haut du goulot (f. 20 de Morin-Jean.) (H. : 6 cm. 3 ; DO : 0 cm. 6, DB : 0 cm. 5).

4° *Lampe* en terre cuite grisâtre avec traces de couverture marron. Le bec est en angle obtus, sans volutes<sup>19</sup>, forme générale peu soignée, tout le centre du dessus manque (f. Dressel 9, 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). (H. : 2 cm. 5 ; L. : 8 cm. 5, l. : 6 cm. 5).

5° Moyen bronze de *Domilien*, fruste : DOMIT.. AVG... tête laurée à droite. — R/ légende indéchiffrable ; personnage drapé entre S et C.

6° 4 clous en fer à tige à section quadrangulaire, très oxydés ; — 2 fragments de bronze informes ; — 2 morceaux de verre fondu.

*Tombe X* : petite urne en terre commune de couleur orangée (H. : 9 cm. 3 ; DO : 8 cm. 7, DB : 3 cm. 7) ; — vase à liquide en argile jaunâtre, de forme trapue à panse bombée, goulot court, bords horizontaux, anse coudée et fond à pied circulaire peu élevé. (H. : 11 cm. 7 ; DO : 5 cm. 2, DM : 12 cm. 7, DB : 5 cm. 4) ; — *lampe* en terre cuite grisâtre avec traces de vernis marron (fig. 39, n° 2). Bec court un peu en pointe, séparé de la cuvette par une incision horizontale ; anse étroite verticale perforée. Sujet en relief sur le dessus : Diane d'Éphèse en buste vue de face<sup>20</sup>. Type du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. — Marque en creux indistincte sous le réservoir (H. : 2 cm. 5 ; L. : 10 cm. 5, l. : 7 cm. 2).

Moyen bronze de Faustine I, femme d'Antonin le Pieux (104-141) ; frappé après sa mort : DIVA FAVSTINA tête à droite. R.) — AV... personnage drapé entre S et C.

Amulette phallique en bronze (fig. 37) constituée par un phallus portant au dos un anneau fixe dans lequel est passé un anneau plus grand, mobile (L. : 5 cm. 5, D. : 4 centimètres) ; — 3 clous en fer ; — 3 fragments de verre brûlé.

*Tombe XI* : coupelle en terre grise, poterie commune, à pied circulaire plat (H. : 3 centimètres ; DO : 9 cm. 7, DB : 4 centimètres) ; — *lampe* en terre cuite grise. Dessus plat, entouré d'un rebord circulaire avec trou central et petit trou supplémentaire du côté du bec (fig. 40, n° 6) ; 2 boutons saillants en forme de dièdre de chaque côté sur le bord. Bec allongé arrondi au bout, dont la partie supérieure est à double pente avec petit canal longitudinal percé au milieu, ne communiquant pas avec le dessus de la lampe. Marque en relief sous le réservoir : *STROBILI (officina)*, atelier de *Strobilus*, lampe du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (f. Dressel 5 a, type de la vallée du Pô, var. C<sup>21</sup> (H. : 3 cm. 4 ; L. : 11 cm. 5, l. : 8 centimètres).

(19) Semblable à une lampe trouvée par M. Sylvain GAGNIÈRE dans un cimetière gallo-romain de la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et portant la marque : L. HOS. CRI. Cf. S. Gagnière, *Sépultures gallo-romaines de la Seignourette à Villeneuve-lès-Avignon (Gard)*, extrait des *Cahiers d'Hist. et d'Arch. Nîmes*, 1933, (pl. III ab). Ce type est figuré dans : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa* (Zurich, 1919), pl. I, n° 2 et pl. III, n° 318.

(20) H. B. WALTERS, *Catalogue of the Greek and Roman lamps in the British Museum*, 1914, p. 142 (n°s 942 à 1044).

(21) Une lampe identique est figurée dans LOESCHCKE, *op. cit.*, pl. I, n° IX (cf. aussi WALTERS, *op. cit.*, pl. XLIII, n° 94, p. 135, n° 888). *Strobilus* était un potier italien établi à Magretta dans le Modénais au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (d'après H. ROLLAND, *Inscript. antiques de Glanum, Gallia II* (1944), p. 201) ; ses produits sont très répandus dans le Sud de la Gaule, notamment à Vaison (voir P. DE BRUN et S. GAGNIÈRE, *Les lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, Carpentras, 1937, p. 49 et 51).

Partie supérieure d'un balsamaire en verre, goulot et ouverture. (L. : 5 cm. 1 ; l. : 2 cm. 4) ; — tige de fer terminée par une partie plate à une extrémité (style?) (L. : 12 centimètres ; l. : 0 cm. 5) ; — 14 fragments de clous à tige angulaire ; — fragment d'os poli à petites cannelures latérales (peut-être un manche de couteau) ; — 5 fragments de verre fondu.

*Tombe XII* : vase hémisphérique orné, incomplet, en terre rouge vernissée (f. Drag. 37), de La Graufesenque, période de transition (fin du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). Le décor est formé de 2 zones de festons, dont l'une, en bas, avec des oisillons (fig. 38). (H. : 8 centimètres ; DO : 22 centimètres, DB : 8 centimètres) ; — vase à liquide en

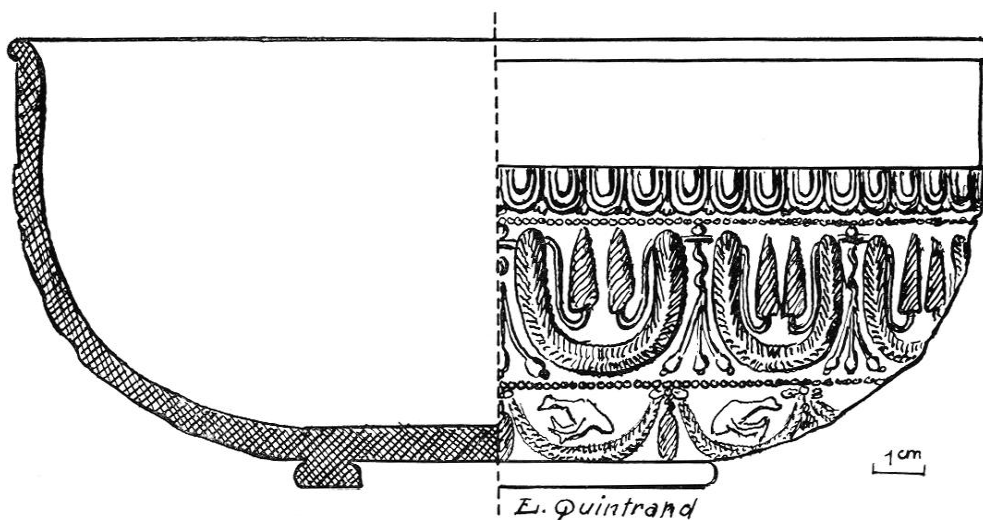


Fig. 38. — Sannes. Bol sigillé de La Graufesenque.

terre grise, globuleux, à col court et bords tombants, anse plate arrondie continuant la courbe de l'ouverture, reliée au haut de la panse, pied évidé (H. : 18 cm. 5 ; DO : 5 centimètres, DB : 7 cm. 8) ; — fragment de bronze informe.

*Tombe XIII* : écuelle à pied en terre rouge vernissée, à bords lisses arrondis au-dessus (f. Hermet 26), avec graffite sur la panse :  $\text{T H A}$ . (H. : 3 cm. 8 ; DO : 16 cm. 8, DB : 6 cm. 5) ; — petit bol de même forme, mais un peu plus haut et à bords barbotinés (H. : 3 centimètres ; DO : 8 cm. 8, DB : 4 centimètres) ; — petit vase en forme d'urne en terre grossière, à basc étroite (H. : 8 cm. 5 ; DO : 8 centimètres, DM : 8 cm. 5, DB : 3 cm. 5) ; — vase à liquide en terre grise commune, à col évasé, avec anse plate arrondie (H. : 18 cm. 7 ; DO : 5 cm. 6, DM : 14 centimètres, DB : 6 centimètres) ; — fragment d'anneau épais en bronze, une douzaine de clous en fer à tête plate ou conique.

*Tombe XIV* : 2 écuelles semblables en terre rouge vernissée, à bords lisses (f. Drag. 36). (H. : 4 cm. 2 et 4 centimètres ; DO : 17 cm. 7 et 17 centimètres, DB : 7 centimètres et 6 cm. 2) ; — petite urne en terre commune grisâtre (H. : 9 centimètres ; DO : 8 cm. 5, DM : 9 centimètres, DB : 3 centimètres) ; — vase à liquide pansu en terre ordinaire, col court et bords évasés, anse plate coudée à gorge médiane (H. : 15 cm. 5 ; DO :

5 cm. 5, DM : 13 centimètres, DB : 5 cm. 4) ; — monnaie de bronze très fruste, où l'on peut néanmoins reconnaître la tête de l'empereur Domitien.

*Tombe XV* : écuelle en terre rouge vernissée à bords non barbotinés (f. Drag. 36) (H. : 4 cm. 4 ; DO : 16 cm. 5, DB : 6 cm. 4) ; — petite urne en terre grise (H. : 9 cm. 5 ; DO : 8 centimètres, DM : 9 cm. 8, DB : 3 cm. 5) ; — petit bol en terre jaunâtre commune, forme tronconique à bords élevés un peu obliques en dedans, fond plat (H. : 3 cm. 3, DO : 6 centimètres, DB : 2 cm. 4) ; — vase à liquide globuleux, en terre grise tendre, anse coudée, bords et fond plats (H. : 13 cm. 5 ; DO : 5 cm. 5, DM : 12 centimètres, DB : 6 cm. 3).

*Lampe* en terre cuite gris clair à couverte marron, bec rond avec volutes latérales (fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) ; sur le dessus, dans un cercle, buste du dieu Hélios de face avec 5 rayons partant de sa tête et ornement en forme de croissant sur la poitrine (fig. 40, n<sup>o</sup> 8). Marque en creux sous le réservoir : L. HOS. CRI., *L(ucius) Hos(idius) Cri(spūs fecit)*<sup>22</sup> (L. : 9 cm. 8, l. : 7 centimètres, H. : 3 centimètres).

Style en fer de forme triangulaire allongée. (L. : 10 cm. 5, l. : 1 cm. 6) ; — couteau en fer très oxydé à lame triangulaire et soie (L. : 11 centimètres, l. de la lame : 1 cm. 5) ; — tige en fer terminée des 2 côtés par un disque plat perforé (peut être une anse de coffret). (L. : 14 cm. 5, l. des disques : 2 cm. 8 ; — débris de clous en fer.

*Tombe XVI* : vase en terre rouge vernissée : tasse à bords droits guillochés verticalement, séparés de la panse arrondie par un filet saillant (f. Drag. 24). Estampille de fabricant à l'intérieur : AEMIL — *Aemil(ius fecit)*, marque d'atelier non localisée (H. : 4 cm. 8 ; DO : 11 centimètres, DB : 4 cm. 4) ; — écuelle en terre rouge vernissée, à bords unis. (H. : 5 centimètres ; DO : 12 cm. 8, DB : 5 cm. 1) ; — petite urne en terre commune (H. : 10 cm. 6 ; DO : 10 cm. 5, DM : 12 centimètres, DB : 4 cm. 3) ; — vase à liquide en terre grisâtre, très pansu, à ouverture évasée, col assez haut, pied circulaire et anse plate partant même du bord (H. : 14 cm. 5 ; DO : 4 cm. 5, DM : 12 centimètres, DB 5 centimètres) ; — 6 clous en fer, fragment de bronze informe, brûlé.

*Tombe XVII* : 3 écuelles semblables en terre rouge vernissée ; décor à la barbotine sur les bords, vers la gauche sur un exemplaire, vers la droite sur les 2 autres (f. Drag. 36) (H. : 3 cm. 3, 3 cm. 3, 3 cm. 8 ; DO : 16 cm. 7, 16 cm. 7, 16 cm. 5 ; DB : 6 centimètres, 6 cm. 7, 6 cm. 3).

Flacon en verre incomplet, à base large et goulot étroit ; — fiole en verre, brisée, goulot large et panse arrondie, bords évasés.

*Lampe* en terre cuite jaunâtre à couverte marron clair, bec court rond à incision horizontale le détachant du réservoir ; rangée circulaire d'oves sur le bord, dessus en

(22) Lampe semblable avec même sujet et même nom de fabricant trouvée à Vaison (J. SAUTEL, *Vaison dans l'Antiquité*, II (1926), Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire, p. 409, n<sup>o</sup> 1333), où les luminaires signés par ce potier sont particulièrement abondants. Le même sujet a été trouvé à *Glanum* (Saint-Remy-de-Provence) sur un fragment (P. DE BRUN, *Lampes antiques en argile du Musée des Alpilles à Saint-Remy-de-Provence (B.-du-R.)*, Nîmes, 1933, p. 8, pl. II, fig. 12). WALTERS (*op. cit.*) figure 2 lampes avec cette marque, l'une du 1<sup>er</sup> siècle à bec rond et volutes (p. 111, n<sup>o</sup> 741) l'autre du 1<sup>er</sup> siècle (p. 154, n<sup>o</sup> 1033).



Fig. 39. — Sannes. Lampes, nos 1 à 4.

cuvette avec trou central ; type du 11<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>23</sup> (H. : 3 centimètres ; L. : 8 cm. 1, h. : 7 centimètres). 5 clous en fer, fragments de verre fondu.

*Tombe XVIII* : jatte en terre commune, basse, à bords obliques et fond larges un peu bombé en dessous et orné de cercles concentriques. (H. : 3 cm. 4 ; DO : 17 cm. 5, DB : 12 cm. 5) ; bol en terre grise, tendre, panse arrondie à bord épaissi en bourrelet, pied bas circulaire (H. : 8 cm. 7 ; DO : 16 cm. 5, DB : 6 cm. 6).

*Lampe* en terre brun foncé, type de la Vallée du Pô, var. A (1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)<sup>24</sup> (f. Dressel 5). Bec arrondi au bout, allongé, à canal continu sur le dessus ; 2 petits tubercules pleins sur le bord, de part et d'autre du *discus* à trou d'aération bien au centre (fig. 40, n° 5). Marque en relief très empâtée dans un rectangle sous le réservoir. Peut être C. VIB. *C(aius) Vib(ius)*<sup>25</sup> (H. : 3 centimètres, L. : 11 centimètres, l. : 7 cm. 5).

Crochet en fer, fragment de clous en fer.

*Tombe XIX* : petite urne en terre grossière (H. : 12 centimètres ; DO : 12 centimètres, DB : 5 cm. 2) ; — petite cruche à anse plate à orifice terminé en bec sur le devant (H. : 10 cm. 5 ; DO : 4 cm. 5, DB : 5 centimètres).

*Lampe* en terre jaunâtre à couverture marron clair, de forme arrondie simple ; bec court à 2 incisions obliques tombantes (fig. 39, n° 3). Trou d'alimentation bien au centre de la cuvette bordée par 3 moulures circulaires concentriques d'épaisseur dégressive (H. : 2 cm. 9 ; L. : 7 cm. 8 ; l. : 7 centimètres).

Fragments de clous en fer.

#### *Sépultures incomplètes*

*Tombe XX* : *lampe* en terre grise à bec orné de 2 petites volutes en virgule, peu saillantes, type de la 1<sup>re</sup> moitié du 11<sup>e</sup> siècle (fig. 40, n° 7)<sup>26</sup>. (H. : 2 cm. 5 ; L. : 7 cm. 4, l. : 5 cm. 2). — Moyen bronze de l'empereur Hadrien (117-138 ap. J.-C.), à légende illisible.

*Tombe XXI* : *lampe* en terre cuite grise à engobe marron ; bec rond à 2 volutes bien apparentes. Dessus à 3 moulures concentriques avec, au milieu, cavalier au galop à droite (fig. 40, n° 9). Type du 1<sup>er</sup> siècle final<sup>27</sup> (H. : 2 cm. 6 ; L. : 9 cm. 5, l. : 6 cm. 7). — 8 clous en fer.

*Tombe XXII* : moyen bronze de Trajan, frappé à Rome, fruste<sup>28</sup> : buste de l'empereur à droite. R/ LIBERALITAS, l'empereur assis ; au devant, des personnages. — 10 grands clous en fer, 2 fragments de flacons en verre fondu.

(23) Type rencontré aussi à Vaison (les lampes antiques du Musée CALVET, *op. cit.*, p. 51, n° 252) et figuré dans LOESCHCKE, *op. cit.*, pl. III, n°s 693 et 694.

(24) Les lampes antiques du Musée Calvet, p. 14, pl. I.

(25) WALTERS, *op. cit.*, le nom du fabricant s'est rencontré sur une lampe de même forme ornée d'un masque scénique (p. 137, n° 898).

(26) *Les lampes antiques du Musée Calvet*, pl. I, type C.

(27) *Ibid.*, pl. I, type B.

(28) Détermination de M. H. Rolland, Directeur des Antiquités historiques de la circonscription d'Aix (Nord).

*Tombe XXIII* : cruche en terre grise, pansue, à goulot court et étroit, bec tréflé, anse plate arrondie (H. : 14 centimètres ; DO : 5 cm. 5, DM : 13 centimètres, DB : 6 cm. 5).

*Tombe XXIV* : 10 clous en fer.

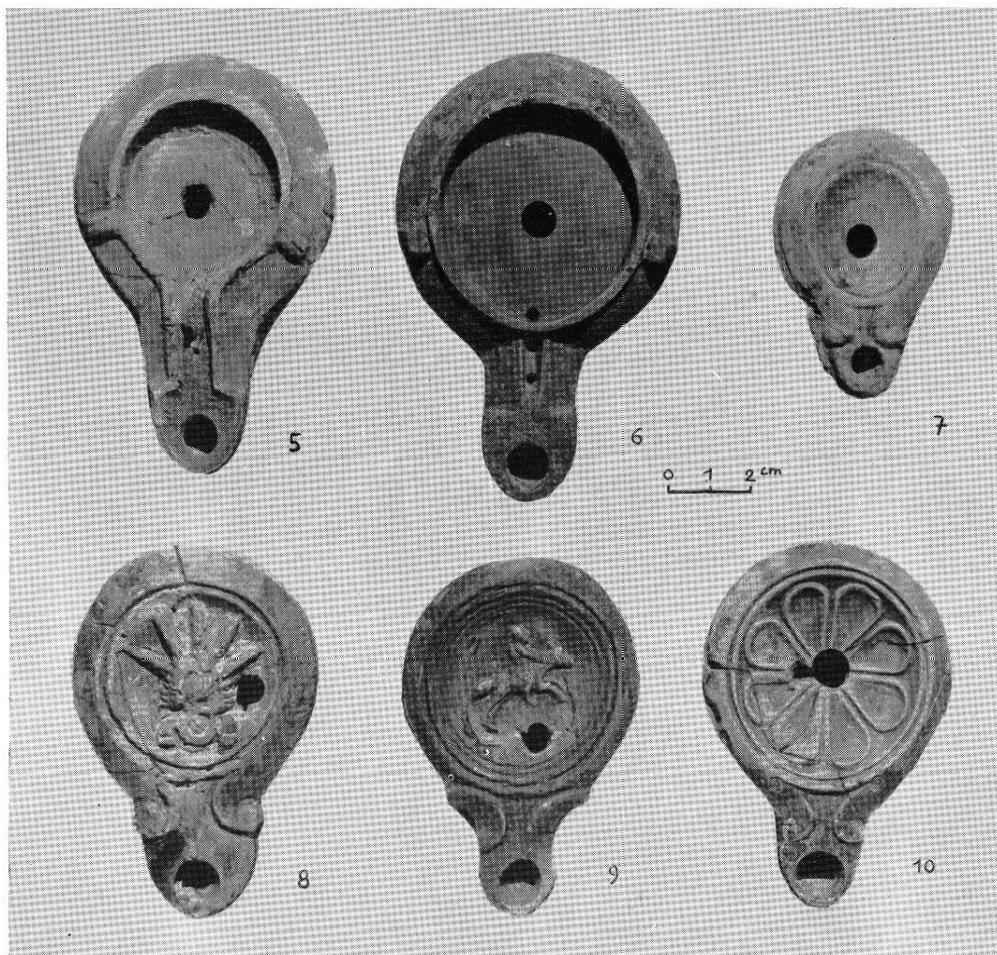


Fig. 40. -- Sannes. Lampes, nos 5 à 10.

*Objets trouvés en surface provenant de mobiliers funéraires*

1<sup>o</sup> *Lampe* en terre grise à vernis marron, de la fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Bec rond orné au-dessus de 2 volutes terminées vers la bordure de la cuvette par 2 petits cercles concentriques (fig. 40, n<sup>o</sup> 10). Dessus décoré d'une rosace à 8 branches en forme d'écailles de pomme de pin rayonnant autour du trou d'aération<sup>29</sup> (H. : 3 centimètres ; L. : 9 cm. 7,

(29) Un exemplaire semblable est figuré dans LOESCHCKE, *op. cit.*, pl. III, n<sup>o</sup> 618.

l. : 7 centimètres) ; — 2<sup>o</sup> *Lampe* en terre cuite jaunâtre à vernis brun, du II<sup>e</sup> siècle. Dessus en cuvette limitée par un sillon circulaire ouvert au bec où il se termine par 3 petits globules, avec sujet en relief (fig. 39, n<sup>o</sup> 1) : un oiseau à droite (coq ou faisan). Sous le réservoir, signe en forme de trident<sup>30</sup> (H. : 2 cm. 6 ; L. : 8 centimètres, l. : 6 cm. 5).

Moyen Bronze fruste d'Hadrien ; — moyen Bronze de Commode (180-192 ap. J.-C.) : COMMODUS.... tête laurée de l'empereur à droite. R/ femme tenant une corne d'abondance de la main gauche (Fortune ou Abondance).

La présence de charbons de bois et de cendre dans les fosses sépulcrales, ainsi que les traces de combustion relevées sur presque tous les récipients qu'elles contenaient, viennent confirmer ce que l'on sait sur les rites de l'incinération chez les Romains<sup>31</sup> : creusement d'une fosse où étaient déposés les objets offerts au défunt parmi lesquels se trouvait parfois la pièce de monnaie pour payer le passage du fleuve du royaume des morts et ces grands clous dont on admet le caractère prophylactique (défense du mort contre le mauvais sort)<sup>32</sup> ; édification d'un bûcher sur lequel était placé le cadavre ; enfin crémation proprement dite, les restes du mort mêlés aux débris de bois brûlé s'accumulant dans la fosse qui était ensuite recouverte de terre ou exceptionnellement de tuiles plates, et surmontée d'une stèle pour en indiquer l'emplacement. A Sannes, le terrain était parsemé de blocs frustes plats et allongés en mollasse gréseuse locale, qui n'étaient pas autre chose. Aucune épitaphe, sinon peut-être un fragment d'inscription très fruste et illisible, sur une plaque de mollasse.

On se trouve donc en présence d'un petit cimetière de gens modestes qui habitaient non loin de là, en un lieu qu'il nous a été facile de repérer. En effet, un vieux chemin borde la nécropole au Sud après avoir traversé à gué le torrent des Clots et, se dirigeant vers le S.-O., coupe à une cinquantaine de mètres de là, une autre voie N.-S. que les gens du pays appellent « ancien chemin d'Apt » et qui est fort probablement une voie romaine secondaire, qui faisait communiquer la voie Domitienne dans la vallée du Calavon à la voie Aurélienne du côté d'Aix, en traversant le Luberon. Or, à ce croisement même, se trouve un champ un peu surélevé dont la surface est jonchée de débris antiques : tuiles, briques, fragments d'amphores, de vases en poterie sigillée ou en terre commune. De plus, les labours ont souvent mis à découvert des sommets de murs, dont certains étaient revêtus d'enduits peints. Tous ces vestiges indiquent bien un habitat gallo-romain rural, probablement un *locus*, type de petite bourgade de cultivateurs rencontré souvent dans la Gaule Narbonnaise<sup>33</sup>.

(30) A rapprocher d'une lampe trouvée à Orange, ornée d'un mouton à dr. avec la marque L. HOS. CRI, figurée dans WALTERS, *op. cit.*, sous le n<sup>o</sup> 1033, p. 154, fig. 207.

(31) R. CAGNAT et V. CHAPOT, *Manuel d'Arch. romaine*, II, p. 359.

(32) *Ibid.*, p. 337.

(33) Cf. à ce sujet : Albert GRENIER, *Manuel d'Arch. gallo-romaine*, VI, 2 (1934), p. 730, 731 et 732.

D'après l'examen des mobiliers funéraires, on peut déduire que la nécropole de Sannes a duré depuis la fin de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'à la fin de la deuxième moitié du second. Mais c'est surtout pendant le règne de Domitien (81-96 ; serait-ce le début de son existence, puisque c'est le plus ancien empereur représenté par des monnaies, que les ensevelissements ont été les plus nombreux. En effet, aux quatre sépultures contenant une monnaie de cet empereur (tombe 1, 7, 9, 14), on peut ajouter encore les tombes 11, 15, 18 et 21, datées par des lampes de la fin du 1<sup>er</sup> siècle et la tombe 12 qui contient le vase orné de la Graufesenque (fig. 37) de la période de transition de cet atelier, période dont la fin se situe, d'après l'abbé Hermet<sup>34</sup>, vers 85-86. Il semble, de plus, que l'on pourrait attribuer à cette époque les tombes à urne 2, 3, 4, 6 et 8 groupées au centre de la nécropole (ce qui fait penser à un colombarium en

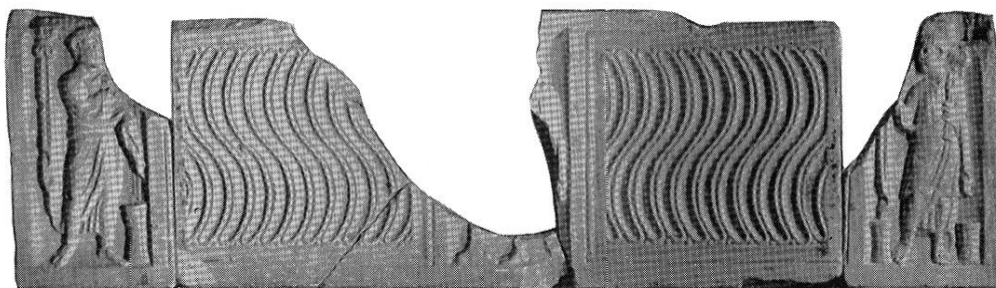


Fig. 41. — Sannes. Sarcophage en marbre de la chapelle St-Pierre.

pleine terre) et qui paraissent en marquer l'origine, car sur l'ensemble de ces huit tombes semblables deux voisines (1 et 7) sont accompagnées d'un moyen bronze à l'effigie du dernier empereur de la dynastie flavienne, ce qui ferait quinze sépultures attribuables sans grand risque d'erreur à l'époque de Domitien, sur une vingtaine datables. Viennent ensuite, datées par des monnaies, la tombe 22 (Trajan), la tombe 20 (Hadrien). On peut ajouter comme pouvant être rapportées à l'un de ces deux empereurs les tombes 13 et 17 qui contiennent chacune avec une lampe du 11<sup>e</sup> siècle, des écuelles barbotinées de la Graufesenque dont la fabrication n'a pas dû évidemment dépasser la fin de production de cet atelier (aux environs de 120 ap. J.-C., d'après Hermet)<sup>35</sup>, la tombe 10 (Faustine). La monnaie de Commode (180-192) trouvée en surface doit marquer le *terminus post quem* de cette nécropole.

*Sarcophage en marbre* (fig. 41). — Cette étude ne serait pas complète si nous ne signalions la découverte que nous avons faite lors d'une visite à la petite chapelle rurale

(34) HERMET, *La Graufesenque*, I, p. 184.

(35) *Ibid.*, I, p. 182.

de Saint-Pierre située dans le territoire de Sannes, à 1 kilomètre environ au Nord de la nécropole. Dans un coin gisaient plusieurs fragments de marbre sculpté que nous reconnûmes tout de suite comme appartenant à la partie antérieure d'un sarcophage gallo-romain. Personne n'a pu nous dire depuis quand ils étaient là : « on les avait toujours vus ». Ce sarcophage est en marbre de Saint-Béat, rectangulaire, et mesure 2 m. 15 de long, 0 m. 55 de haut avec une épaisseur du bord de 0 m. 07. Nous ne pouvons en savoir la largeur car les parties latérales et le fond manquent. La façade représente 3 personnages : au centre, le Christ, dont on voit l'épaule, tenant sa croix à piédestal ; aux extrémités, deux apôtres, de face, la tête tournée vers le Christ, sous le voile de miséricorde, vêtus du *peplum*, chaussés de sandales et tenant le *volumen* ; à leurs pieds, un faisceau de rouleaux. L'ornementation est de bonne facture ; on remarque des coups de trépan au coin des yeux, aux mains, et aux pieds entre les orteils. Deux panneaux de strigiles, sillons parallèles en forme de S allongés, complètent la décoration. Les côtés portaient une ornementation en *opus pavonaceum*. Ce sarcophage, du type de l'école d'Arles, est de la fin du iv<sup>e</sup> siècle. Nous l'avons fait transporter au Musée de la Ville d'Apt, dont la Cathédrale possède un très beau sarcophage de même style avec le Christ, les apôtres et des strigiles.

#### IV. — DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE A APT

En février 1956, des employés municipaux chargés de la pose d'une conduite d'eau souterraine effectuaient des travaux en bordure même de la route de Rustrel (C. D. 22), à la sortie d'Apt, le long d'un haut mur parallèle à cette route limitant la propriété de M. Grégoire, distillateur (fig. 42). A 1 m. 60 de profondeur, ils découvrirent plusieurs lampes romaines en terre cuite ainsi que quelques vases et coupes de petites dimensions.

Par la suite, la couche archéologique fut retrouvée et explorée à peu près complètement. Elle se présentait comme une sorte de poche de terre argileuse noirâtre, au milieu des éboulis de calcaire en plaquettes oligocène, longue de 1 mètre, large de 0 m. 80 et épaisse de 0 m. 30 et contenait des lampes en terre cuite associées à de petits récipients de deux sortes : tasses et vases à liquides.

*Les lampes.* — Le gisement contenait 15 lampes entières et des fragments appartenant à 27 autres. Ces luminaires se rattachent tous à 2 types distincts, différenciés par la forme du bec ; ils ont comme caractères communs : une taille plutôt petite et une facture assez négligée, ce qui fait penser à des lampes votives de fabrication probablement locale.

*1<sup>er</sup> type* (fig. 43, nos 1, 2 et 3) : lampes en terre jaunâtre tendre, à couverture marron clair ou foncé. La partie supérieure en cuvette est ronde, limitée par un sillon circulaire. Le trou d'alimentation n'est pas toujours au milieu. Le bec allongé et arrondi est orné sur le dessus de 2 petites volutes en relief symétriques divergentes. Le fond du réservoir est parfois marqué par une lettre de série : A (à barre transversale oblique), 1 ex. ; N, 2 ex. ; M, 1 ex. Une seule est ornée sur le couvercle d'un masque scénique en relief,

une autre présente une ponctuation circulaire en creux tout autour (15 exemplaires déterminables).

2<sup>e</sup> type (fig. 43, nos 4, 5 et 6) : lampes en terre jaunâtre tendre à couverture marron clair ou foncé. Le dessus est rond, en cuvette limité par 2 ou 3 sillons circulaires concentriques. Trou d'alimentation pas toujours central. Le bec court et arrondi se détache nettement du réservoir dont il est séparé par une petite incision horizontale terminée à

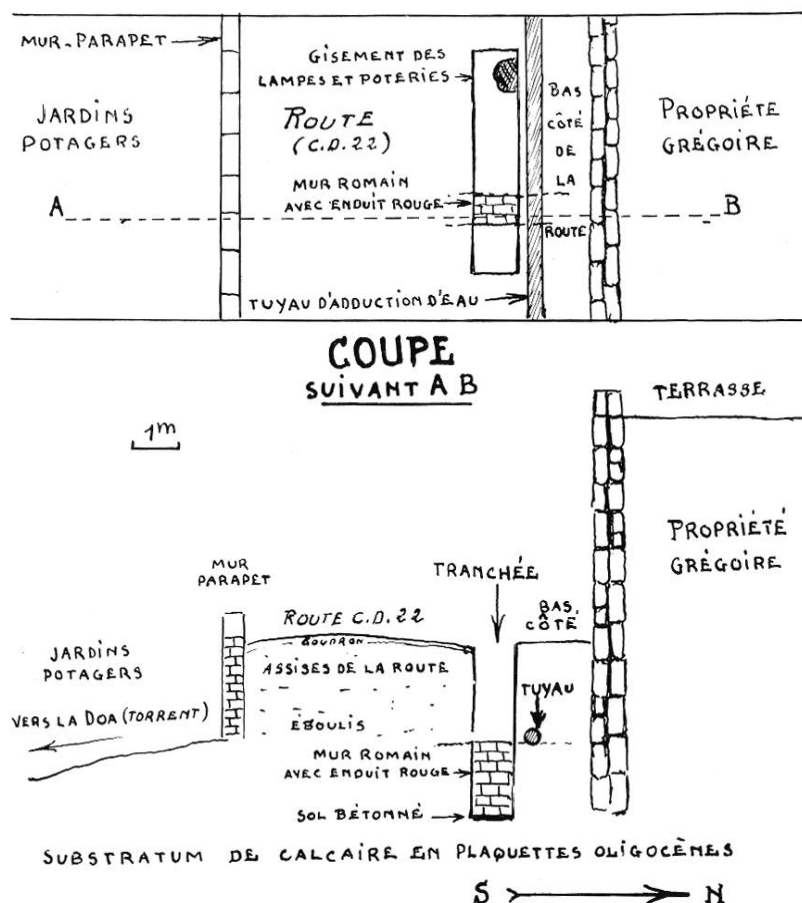


Fig. 42. — Apt. Plan et coupe de la fouille de 1956.

chaque extrémité par un trait oblique descendant. Le fond du réservoir porte quelquefois gravée une lettre de série : C, 1 ex. ; P, 2 ex. — Trois sont ornées sur le couvercle : l'une d'un croissant en relief autour du trou d'alimentation, les 2 autres d'une paire de palmes parallèles (6 exemplaires déterminables).

Parmi les fragments, 2 fonds sont marqués de la lettre P en creux.

*Les tasses* (fig. 44, nos 1 à 4). — Ce sont de petits récipients circulaires, très bas, en terre cuite jaune ou brun clair, fine, assez tendre. Les bords sont droits, légèrement rentrants, angulaires ou arrondis et plus ou moins épais. Le pied, peu élevé, quelquefois

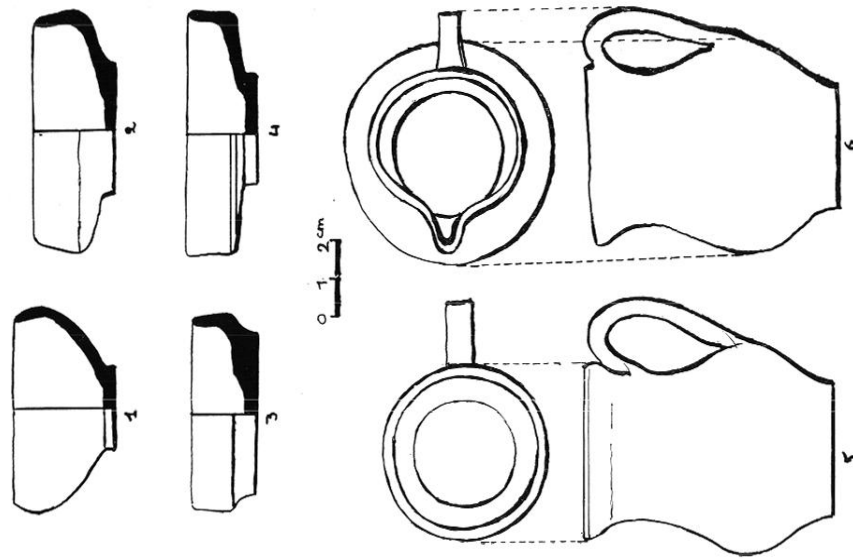


Fig. 44. — Apt. Poteries.

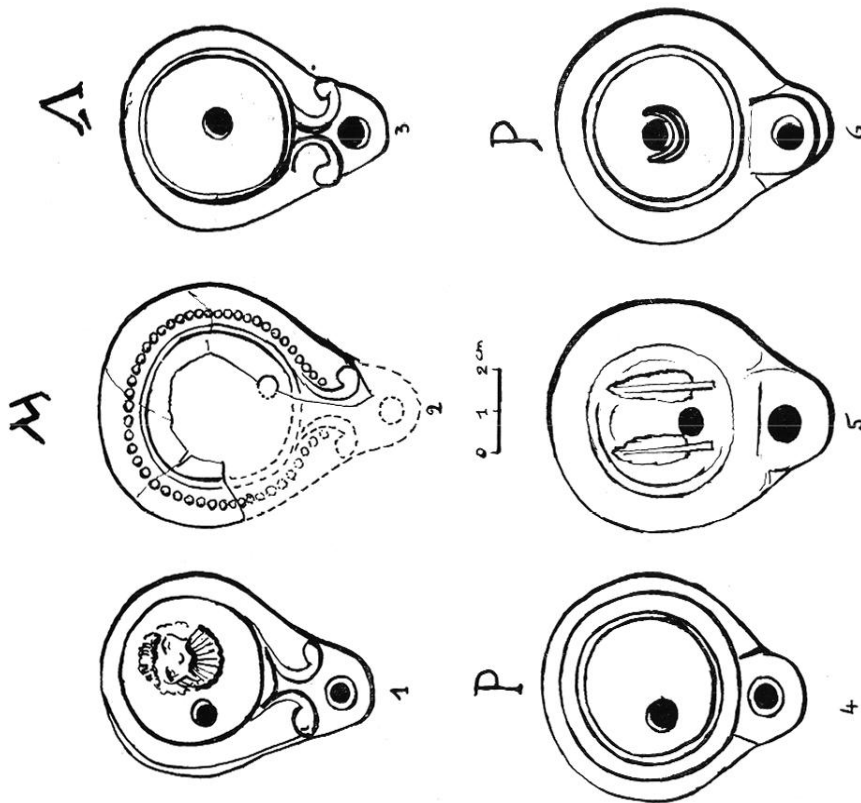


Fig. 43. — Apt. Lampes.

assez large, porte en dessous une série de stries, comme faites avec un peigne, ressemblant à une empreinte digitale. Hauteur : de 1 cm. 7 à 2 cm. 5 ; diamètre ouverture : de 4 cm. 7 à 6 cm. 3 ; diamètre du pied : de 2 cm. 3 à 4 cm. 3.

16 ont été trouvées entières. Une trentaine de fragments appartiennent à des récipients semblables.

*Les vases à liquide* (fig. 44, nos 5 et 6). — Ce sont de petits pots en terre jaunâtre assez tendre, sans engobe, en poterie commune du même genre que les tasses décrites précédemment. Ils sont tous munis d'une anse simple qui joint le haut du col à la panse. Le fond est plat et présente les mêmes stries arrondies que les autres vases. Deux formes distinctes : le bord est soit complètement arrondi, soit aminci sur le devant en un bec

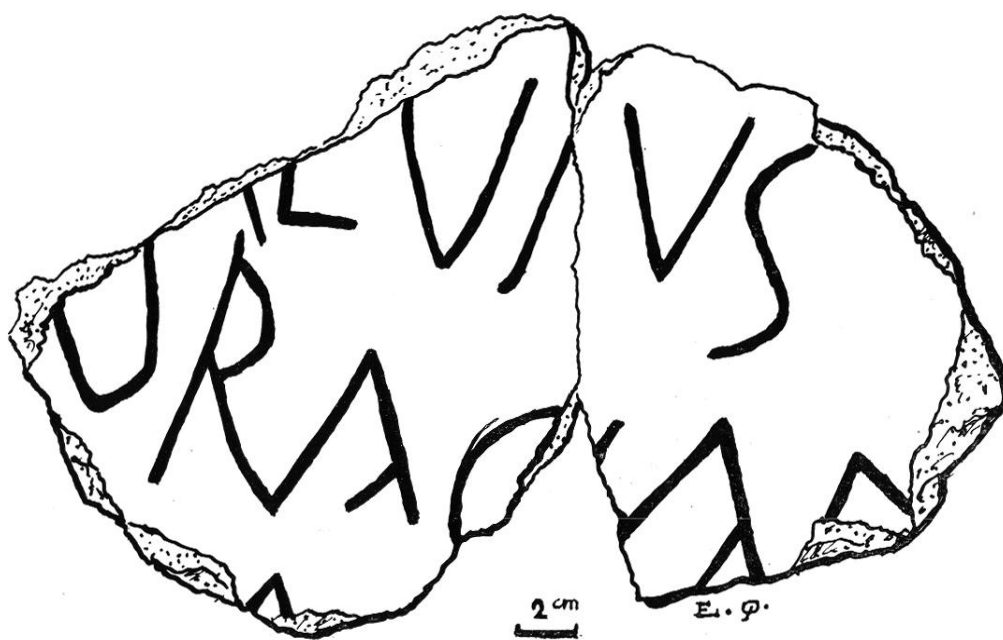


Fig. 45. — Apt. Graffiti sur enduit.

proéminent pour le versement. Hauteur : de 6 cm. 8 à 7 centimètres ; diamètre ouverture : de 4 cm. 5 à 5 centimètres ; diamètre du pied : de 3 centimètres à 3 cm. 5.

*La poterie sigillée.* — Un fragment important d'un vase orné, en terre rouge vernissée, accompagnait les lampes et les autres récipients. C'est un bol (forme 37) de La Graufesenque à décor peu apparent qui appartient manifestement à l'époque de la décadence de cet atelier. On peut distinguer sous une rangée d'oves un quadrupède (lion?) bondissant à gauche, parmi des touffes d'herbe figurées par une série de motifs végétaux foliacés à 8 éléments alternant avec un arboréide flanqué de 2 oiseaux à tête retournée, le tout sur un rinceau de volutes décurrentes.

Parmi d'autres tessons recueillis, il faut mentionner 2 anses d'amphores du II<sup>e</sup> siècle, 2 anses plates de vases à liquide en terre jaune, un rebord et un fond d'*olla* en terre grise. Enfin, cette couche a encore donné un fond d'ampoule en verre blanc

laiteux, un petit os cylindrique perforé (élément de rouleau de charnière?) ainsi que des ossements de bœuf, mouton et porc.

La fouille fut poursuivie vers l'Est dans un terrain redevenu stérile, mais à 3 mètres de la poche à lampes on trouva un mur perpendiculaire à la tranchée dont la partie supérieure était à 1 m. 80 au-dessous du niveau du sol. Il put être dégagé sur une portion de 1 m. 40 de haut et 0 m. 80 de large. Formé de blocs assez réguliers en appareil moyen, réunis par un mortier de chaux, il avait une épaisseur de 0 m. 50 et était revêtu d'un seul côté (face Ouest) d'un enduit de couleur rouge vif uniforme. Cet enduit, épais de 3 cm. 5 à 4 centimètres se compose de deux couches différentes intimement liées : l'une de 2 cm. 5 de mortier de chaux blanchâtre à éléments graveleux, siliceux, roulés, appliqués directement contre le mur dont il épousait toutes les irrégularités ; l'autre de 1 centimètre de mortier couleur rosée, criblé de fin débris de tuileaux, recouvert directement par une couche de peinture rouge à la fresque uniforme et lisse. Plusieurs fragments de cet enduit, détachés de la partie supérieure du mur se trouvaient disséminés au niveau de la portion restante actuelle ; sur deux d'entre eux qui se raccordent, on peut lire une partie d'une inscription en lettres capitales gravées à la pointe (fig. 45). La première ligne porte un nom de personne : (SA)LVIVS. La deuxième est plus difficilement restituable : ORACLA (?). Les A sont à barre oblique. Les lettres ont environ 6 centimètres de hauteur.

Au pied du mur, il y avait un parterre en béton ordinaire blanc. A quelques mètres plus à l'Ouest, existe une source captée à l'époque romaine avec une conduite souterraine. Il y avait peut-être là un nymphée et il ne serait pas impossible que nos vestiges découverts aient quelque rapport avec un sanctuaire consacré aux divinités des eaux : boutique d'un marchand de petites lampes et objets votifs destinés à la clientèle de ce sanctuaire, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère ?

André DUMOULIN.